

JOURNAL HELVETIQUE  
O U  
R E C U E I L

D E

*Pièces de Morale , de Politique d'Oeco-  
nomie , d'Agriculture , d'Histoire Natu-  
relle & Civile &c. Avec des Pièces fu-  
gitives de Littérature choisie , en prose &  
en vers ; l'Annonce des Livres nouveaux ,  
les Découvertes & l'Encouragement des  
Sciences & des Arts , des Manufactures  
& des Métiers &c.*

DEDIÉ AU ROI.

M A I 1 7 6 7.



NEUCHÂTEL

DE L'IMPRIMERIE DES EDITEURS.

---

MD CCLX VII.

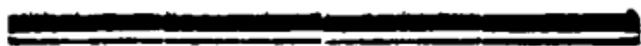




# JOURNAL HELVETIQUE.



M A I 1767.



S U I T E

*De l'Essai sur le luxe, considéré du côté politique.*

**L**ES hommes naturellement ennemis du travail, ne travaillent que dans la proportion de leurs besoins. Les Peuples qui sont contens de ce que la nature leur a donné pour les besoins de la vie, ne sont pas des Peuples commerçans.

Si on abolissoit entièrement le luxe dans un Etat, chaque Citoyen bientôt accoutumé à se contenter du simple nécessaire qu'il trouveroit aisément chez lui, n'iroit pas chercher chez les au-

tres Nations, le superflu défendu. Dès lors point de travail pour avoir ce superflu : Point d'industrie pour fournir aux dépenses de ce superflu. Bientôt cet Etat n'auroit plus besoin ni de banque, ni de manufacture, ni de navigation. Il n'auroit même qu'un besoin limité d'agriculture & des autres productions de la terre.

Que faire du superflu de ces productions, s'il n'avoit pas besoin du superflu des autres Nations ? Delà toutes les branches de Commerce étant anéanties, l'universalité de son Commerce le feroit dans le moment.

Qu'avons nous besoin en Europe des productions, des fruits, des manufactures de l'Asie ? L'Europe ou du moins la majeure partie, a subsisté long tems sans ces productions, & plus long-tems encore sans celles de l'Amérique. Tout ce que nous tirons de ces deux parties du monde, ne nous sert que pour nourrir nôtre luxe. Si ces deux continens étoient oubliés, nôtre Commerce feroit diminué de plus de la moitié.

Il est vrai que si on abolissoit dans un moment le luxe dans tous les Etats de l'Europe, ils se trouveroient tous relativement aussi puissans qu'ils le sont aujourd'hui. Tout tomberoit en proportion dans

la pauvreté, & cette pauvreté réciproque établiroit la même balance : Le monde politique subsisteroit également. Mais que conclure de cette vérité contre le luxe, dans l'intérêt actuel de toutes les Nations ? S'il est impossible de les ramener toutes également à ce point ; toutes ont également besoin du secours du luxe pour l'entretien ou l'accroissement de leur balance & de leur puissance relative. Toutes les Nations ont besoin des richesses, que l'industrie & le Commerce attirent avec plus ou moins d'abondance en proportion de l'activité que leur donne le luxe.

Si une de ces Nations, cédant aux déclamations de quelques politiques contre le luxe, se donnoit des loix somptuaires pour étouffer ce prétendu monstre dévorant, cette Nation perdant alors les richesses de l'industrie & du Commerce, soutiendrait-elle par ses forces naturelles, la supériorité de forces de sa rivale riche par son industrie & son Commerce ? Ne seroit-elle pas écrasée, & par le pouvoir que cette Nation trouveroit en elle même, & par les ressources qu'elle acheteroit chez ses voisins.

C'est un principe certain, que lors qu'une Nation sort par quelque événement du

point de la balance politique, il faut que toutes les autres en sortent aussi, si elles ne veulent pas en être opprimées. LOUIS XIV. ayant trouvé les moyens d'augmenter la puissance de la France dans le nombre des Soldats, toutes les Nations ont été obligées de suivre son exemple pour n'en être pas accablées. Des armées de Cent mille hommes ont été substituées aux armées de vingt mille, avec lesquelles on avoit cependant fait la guerre pendant plus de deux siècles, décidé les querelles des Rois & le sort des empires. De nos jours un grand Roi a ajouté de nouvelles forces à l'usage de ces grandes armées par des connoissances profondes de toutes les parties de l'art de la guerre, par un nouvel exercice, par de nouvelles révolutions, par une discipline plus exacte, & a déployé aux yeux de l'Europe une puissance qui l'a étonnée. Les autres Nations sont obligées de l'imiter. L'Angleterre a vû dans le Commerce de la Hollande la nécessité de devenir Commerçante; & la France s'est bientôt apperçue qu'elle ne pouvoit soutenir sa puissance relative que par le plus grand Commerce. C'est ainsi que chaque Nation s'est éfforcée d'acquiescer de grands établissemens dans les trois autres parties du monde. Tout cela

est l'ouvrage du luxe d'une ou de deux Nations qui ont forcé toutes les autres à s'y livrer, & chaque Nation est aujourd'hui dans la nécessité, pour soutenir sa puissance relative de laisser agir chez elle le luxe qui y anime les arts, l'industrie & le Commerce, & y attire les plus grandes richesses.

Le luxe dit-on encore, détruit l'agriculture, l'industrie de première nécessité, parce que les Ouvriers du luxe sont enlevés à l'agriculture.

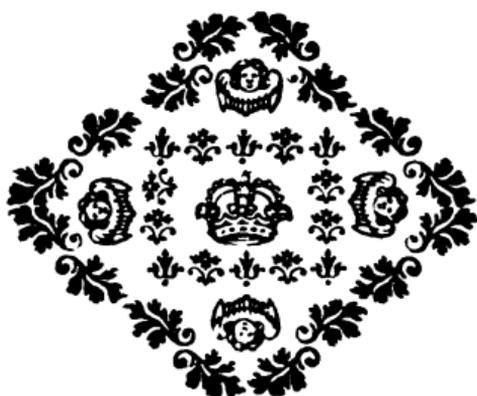
Indépendamment de ce que les grandes consommations sont les grands & les vrais encouragemens de l'agriculture, & de ce que les ouvriers du luxe sont la principale cause des grandes consommations, c'est être dans une grande erreur, que de croire que les ouvriers du luxe sont enlevés à l'agriculture. Si on excepte une partie des domestiques, on ne trouvera pas la vingtième des ouvriers du luxe tirée de la classe des Cultivateurs. C'est une classe particulière d'habitans, sortie originairement comme toutes les autres, de celle des Cultivateurs; mais qui se perpétue elle même dans tous les pays où il y a un fonds d'industrie. En Angleterre, où il est permis au Cultivateur de s'enri-

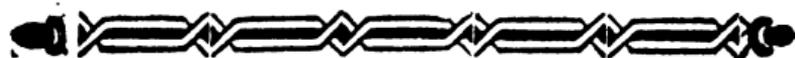
chir, ou de se procurer les commodités de la vie, cette classe s'entretient dans un état florissant, & l'on ne s'y apperçoit pas que les ouvriers du luxe l'ayent jamais énérvée. Cependant il n'est point de Ville qui ait encore porté le luxe aussi loin que Londres. Si Paris a plus de goût en une infinité de choses; Londres surpasse beaucoup Paris dans l'excès de la dépense.

Les loix somptuaires sont donc non-seulement inutiles, mais préjudiciables aux Etats Commerçans. Plus le luxe est grand dans ces Etats, plus le Commerce y est florissant & leurs richesses considerables.

Si l'abus des richesses, si le luxe excessif d'un petit nombre de particuliers introduit du désordre chez une Nation; c'est l'effet d'un relachement dans la discipline, ou d'un vice dans la police de l'Etat. Ce n'est point dans des loix somptuaires qu'il faut chercher les moyens de prévenir la corruption des mœurs; mais dans la rigueur des loix pénales qui maintiennent le bon ordre dans la société: Et tant qu'on tiendra la main avec une juste sévérité à l'exacte observation des loix & d'une bonne discipline dans tous les ordres de l'Etat, on n'aura rien à redouter des progrès

du luxe , qui ne cessera point d'être un ressort nécessaire à l'opulence de l'Etat , & ne sera jamais que le résultat de l'aisance nationale.



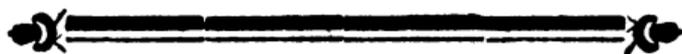


## S U I T E

*De la Description de Kamtschatka.*

## T R O I S I E M E P A R T I E .

*Des Habitans naturels de Kamtschatka , de leurs mœurs & de leurs usages.*



## DES HABITANS EN GENERAL.

**L**ES Habitans naturels de Kamtschatka sont aussi agrestes que le Pays même. Les uns n'ont aucune habitation fixe, mais sont ambulants d'un lieu à un autre avec leurs troupeaux de Rennes. D'autres ont leurs demeures aux bords de la mer & des rivières, & vivent de poissons, d'animaux de mer, & des plantes du lieu. Les premiers ont des Cabannes couvertes de peaux de Rennes, & les autres creusent leur demeure sous la terre, les uns & les autres d'une façon tout à fait barbare. Pour les qualités de l'ame & leurs penchans ils

font groffiers, & n'ont aucune teinture ni de sciences ni de Réligion.

On partage ce Peuple en trois Nations différentes, les Kamtschadales, les Korackes, & les Kuriles. Ils ont trois différentes Langues, dont chacune a la Dialecte particuliere. Ils ont auffi la coutume de naturalifer des maux étrangers pour donner à chaque chose une dénomination, quand celle ci ne se trouve point dans leur Langue nature'le. Par exemple un Prêtre est apellé Boy, ce qui signifie en Langue Ruffe Dieu, c'est parce qu'ils ont entendu le Prêtre prononcer ce nom fort souvent. Au pain, ils disent, racine Ruffienne.

Les mots Kamtschadales restent moitié dans le goïer, & sont formés à moitié dans la bouche. La prononciation est lente & pesante, & a tout l'air de celle d'un Peuple lâche, esclave, & trompeur, tel qu'ils est en effet.

Les Korackes crient distinctément, mais d'un ton pitoyable & dégoûtant. Leurs mots sont longs, mais la prononciation prompte ou cu courte.

Les Kuriles parlent lentement, distincté- & d'un ton doux & agréable. Leurs mots sont de moyenne qualité, dans lesquels les voyelles & les consonnes sont mêlées également. Auffi entre tous ces Peuples

fauvages les Kuriles font les meilleurs , par leur candeur , leur constance , leur affabilité , & leur hospitalité.

*De l'état des habitans de Kamtschatka en général.*

Avant la conquête de ce Pays par les Russes , les habitans vivoient dans une liberté parfaite , sans Souverains , sans Loix & sans impôts. Les Vieillards seuls & les braves étoient à la vérité respectés , mais aucun n'avoit le droit de donner des ordres , ni d'infliger des peines.

Quoi qu'il y ait quelque ressemblance entr'eux & les habitans de la Sibérie , ils en diffèrent néanmoins en ce que leur visage n'est pas de la longueur de celui des Sibérites , que leurs joues sont plus gonflées , que leurs dents sont plus ferrées , que leur bouche est plus grande. Leur taille est médiocre & ils ont l'épaule large.

Leur manière de vivre est extrêmement sale. Jamais ils ne se lavent ni le visage ni les mains. Ils ne se coupent point les ongles ; mangent du même plat que leurs chiens , sans le nétoyer jamais. Tout ce qui les entoure , sent le poisson. Jamais ils ne peignent leurs cheveux , qui souvent ressemblent à des tas de foin , ce qui est la cause , qu'ils ont tant de poux,

Ils ont des idées extraordinaires de Dieu, du péché & des bonnes œuvres. Leur plus grand plaisir c'est de ne rien faire, & d'affouvir leurs appétits naturels. Ils ont de grands penchans pour la Danse, pour le Chant, & pour les Contes & regardent comme leur plus grand malheur d'en être privés. Aussi préfèrent ils la mort à une vie disgracieuse, ce qui les mène souvent au Suicide. Lors de la conquête, les Russes eurent toutes les peines de les détourner de cette frenésie, tant elle avoit fait de progrès parmi eux. Tous leurs soins roulent principalement sur le besoin présent. Point de soucis pour l'avenir. Point d'idées de Richesses, de gloire, d'honneur, & par là même ils ignorent aussi ce que c'est qu'avarice, orgueil, & ambition. De l'autre coté ils sont legers, voluptueux & cruels. De ces vices s'allument des guerres & des disputes entre eux mêmes, & avec leurs voisins, non pour aggrandir leur puissance, mais à cause, par exemple de quelque enlèvement de vivres, ou de rapt de fille, très ordinaire dans ce pays, & le moyen le plus assuré d'avoir une femme.

Leur Commerce n'a pas pour but principal d'amasser des richesses, mais de se pourvoir seulement des nécessités, qui leur

manquent. L'échange de leur superflu se fait parmi eux sous l'apparence d'une grande amitié. Celui qui a besoin de quelque chose, va librement chez un autre, qui peut l'en fournir, lui fait visite, lui découvre son besoin, quand même auparavant ils n'ont eu aucune connoissance ensemble. L'hôte est obligé alors selon l'usage de le recevoir avec hospitalité, d'apporter tout ce que l'autre demande, & de le lui abandonner. Mais dans la suite il fait une visite réciproque, & est reçu de la même manière, en sorte que le besoin de l'un & de l'autre est satisfait.

Leurs mœurs sont tout à fait agrestes. Jamais ils ne se servent d'aucune expression de civilité, ni d'aucune salutation, ne tirent jamais leurs bonnets, & ne se font non plus aucune sorte de reverence. Leur entretien est stupide, & marque la plus crasse ignorance. Toutefois ils ont de la curiosité, & font bien souvent des questions.

Dans le Ciel & sur la Terre ils ont rempli tous les coins de certains Esprits, qu'ils adorent & craignent plus que Dieu. Ils leur sacrifient à toute occasion, & plusieurs d'entre eux portent des idoies sur eux, ou en font leurs Dieux Domestiques. L'adoration de l'Etre Suprême est

non seulement négligée, mais ils font même des Blasphèmes contre lui, lors qu'il leur arrive quelque malheur.

Ils ne tiennent aucun compte de leur âge, quoiqu'ils le puissent porter jusqu'à cent ans; mais l'art de compter leur est très difficile, & sans leurs doigts ils ne sauroient passer au delà de trois.

Ils comptent dix mois dans l'année, dont les uns font plus longs que les autres. Les voici.

1. Purgation des Péchés, à cause d'une fête de ce nom, qui se tient environ en Novembre.

2. Celui qui rompt la hache, à cause du froid excessif.

3. Le comencement de la chaleur.

4. Le tems des longs jours.

5. Le mois des préparatifs.

6. Le mois du poisson rouge.

7. Le mois du poisson blanc.

8. Le mois du poisson Kaiko.

9. Le mois du grand poisson blanc.

10. Le mois, ou les feuilles tombent, qui dure aussi longtems, que trois mois des nôtres.

Ces noms ne font pas partout les mê-

mes. Les habitans du Nord en ont d'autres, que nous rapporterons aussi.

1. Le mois, qui gèle les rivières.
2. Le mois de la Chasse.
3. Le mois de la purgation des péchés.
4. Le mois, qui rompt la hache, à cause du froid.
5. Le tems des longs jours.
6. Le tems que les Castors de mer font leurs petits.
7. Le tems que les Chiens marins
8. Le tems que les Rennes aprivoisées.
9. Le tems que les Rennes Sauvages.
10. Le commencement de la Pêche.

font leurs petits.

Le reste de leur distribution du tems est aussi très particulier. Ils partagent l'année en deux parties. L'une est l'été, l'autre est l'hiver. L'un comence en Mai, & ce dernier en Novembre. Les jours ne sont point distingués, ni rassemblés par semaine, ou par mois, & ils ignorent combien de jours il y a dans un mois, ou dans un an. Toute leur Chronologie est déterminée par quelques événemens mémorables ;

mémorables; par exemple, par l'arrivée des Russes, par la grande révolte, ou autres. L'écriture & toute figure hiéroglyphique leur est inconnue, & toute leur science historique roule sur le fatras de la tradition.

Les causes des Eclipses leur sont cachées, & quand un tel phénomène arrive ils apportent du feu hors de leurs Cabanes, & prient le grand Astre d'éclairer le monde come auparavant. Ils ne connoissent que trois des Etoiles, la grande Ourse, les Pleyades, & l'Orion; & ne savent nommer que les vents principaux.

Leurs Loix visent en général à réparer le mal fait à une personne. Si quelqu'un tue un homme, les Parens du mort le tuent aussi. A celui qui se laisse attraper plusieurs fois en fait de vol, on lui brule la main. La première fois il est obligé de rendre la chose volée, est banni de la Société, & forcé de vivre en solitaire, sans assistance de personne. Un vol caché est puni selon eux, quand dans une Assemblée générale ils brutent les nerfs d'un Capricorne avec de grands exorcismes; & croient, que come les nerfs de cet animal se retrécissent au feu, ainsi le Voleur deviendra recrû dans tout son corps. Au

objet de leurs fonds de terre ils n'ont aucune dispute, parceque ils en ont à suffisance, & beaucoup au de là.

Quoique leur manière de vivre soit dégoûtante & sale, & que leurs actions trahissent la dernière stupidité ; ils se croient néanmoins le plus heureux peuple de l'Univers, & traitent les nouveaux habitans Russes avec le dernier mépris. Toutefois ces préjugés s'éteignent peu à peu par le décès des Vieillards obstinés dans leurs habitudes, & par la conversion des jeunes gens à la Religion Chrétienne, qui adoptent peu à peu les mœurs Russiennes, & méprisent la barbarie & la superstition de leurs Ancêtres. Ce qui y contribue aussi beaucoup, ce sont les tribunaux & les Ecoles établies dans chaque Ostrog ou Village, les Temples, & le plaisir même, avec lequel les habitans envoient leurs enfans à l'école.

#### *Des Ostrogs ou habitations.*

Un Ostrog est un lieu habité, entouré de rempart, ou de pallissades. Chaque Cabane est creusée sous terre & couverte de gazon. Au dedans, c'est un parallélograme long, & le foyer est placé à un des cotés longs. Tout à l'entour il y a

des bancs pour y coucher. Ils y descendent & montent par une échelle, avec une adresse surprenante.

Le Fleuve auprès du quel est situé leur Village, est regardé come l'héritage de leur souche. Et quand même une ou deux familles quittent leur lieu natal, elles s'établissent toujours auprès du même fleuve, ou a une branche de rivière; ce qui fait présumer qu'ils sont tous de même origine, aussi disent-ils eux mêmes, que KUT, qu'ils appellent quelquefois Dieu, ou leur premier Père, avoit demeuré deux ans de suite auprès du même fleuve, & avoit laissé ses Enfans auprès, come des héritiers du lieu: Et ci devant ils n'avoient coutume de chasser & de pescher que dans ces environs.

*De leurs meubles & Utenciles de ménage.*

Tout leurs meubles consistent en plats, en bassins, en auges, & en pots tous fabriqués de l'écorce des bouleaux. Il est surprenant, coment des Peuples ignorans, destitués de tous les métaux, aient pû bâtir, scier, allumer du feu, & préparer leurs vivres. Mais tel est l'empire de la nécessité sur les ames les plus insensibles.

Avant la conquête, les Kamtschadales se servoient de pierres & d'ossements en place de métaux, par le moyen desquels ils faisoient faire des haches, des javelots, des arêts, des aiguilles, & des épieux. Leurs couteaux étoient faits de cristal verd; leurs aiguilles, d'ossements de Zibeline.

Pour allumer du feu ils prennent un morceau de bois sec, percé de petits trous, dans lesquels ils tournent un baton rond jusqu'à ce qu'il prenne feu, & au lieu d'allumettes ils se servent de foin sec, bien batu & amolli.

*Des occupations des deux sexes.*

L'occupation des hommes c'est la chasse & la pêche, c'est aussi leur tâche de bâtir leurs Cabanes, de couper le bois, de soigner leurs chiens, & d'amener les provisions.

Les femmes sont leurs seuls & uniques Tanneurs, Tailleurs & Cordoniers. C'est une marque de honte parmi eux, si un homme s'abaisse à de tels métiers. Aussi se moquent-ils des premiers Russes, quand ils les virent s'occuper de l'aiguille. Les femmes teignent les peaux; elles apprennent les exorcismes & la médecine.

*De leurs habits.*

Leurs habits sont faits de peaux de Rennes, de Chiens, & d'animaux de mer & de terre, même de quelques peaux d'oiseaux, & pour la plupart toutes ces espèces sont réunies par tout le corps. L'habit des hommes ne diffère guère de celui des femmes, excepté que les femmes portent un cotillon qui est cousu aux culottes, & à la busquiére. Les culottes sont aussi grosses que celles des Matelots Hollandois, & sont liées au dessous des genoux, ils portent des bonnets en hiver, & en été une espèce de chapeau fait d'écorce de bouleau ou de jonc. Les femmes portent de faux cheveux, ou des per-ruques, & les estiment beaucoup.

A présent tout ceci a beaucoup changé dans les lieux où les Russes se sont établis. Ils portent des chemises & autres vêtements, lavent leurs visages, & les femmes même s'avisent de se farder.

*De leur nourriture & de leur boisson.*

Leur nourriture ordinaire consiste en racines, en poissons & en animaux de mer.

## 462 JOURNAL HELVETIQUE

Un de leurs mets favoris, c'est le caviar ou œuf de poisson. La manière dont ils préparent leurs viandes est extrêmement sale.

Avant la conquête ils buvoient rarement autre chose que de l'eau. S'ils vouloient se réjouir, ils faisoient une boisson d'eau, qui avoit reposé quelque tems au dessus de certains champignons. A présent ils boivent aussi de l'eau de vie. Après leur manger; & tandis qu'ils sont au lit ils boivent de l'eau, dans laquelle ils mettent de la glace. C'est un des plus rudes travaux d'un Amant, de fournir la maison de sa maitresse de glace durant l'été, dut-il être obligé de l'aller ramasser sur les rochers les plus escarpés, il y est forcé, ou c'est une faute irrémissible.

*De leur manière d'aller en traîneau avec leurs Chiens.*

Ils attéluent quatre Chiens. C'est une indécence chez eux de mettre les pieds dans le traîneau. Ils se mettent seulement du côté droit, & laissent pendre les jambes. Il seroit aussi très honteux à un homme selon eux, de se servir de Conducteurs, ce qui n'est convenable qu'aux femmes.

*Avec une charge plus ou moins grande*

ils peuvent faire un voyage de 30 jusqu'à 150 Werstes, selon les saisons.

Ils sont exposés à bien des dangers dans ces voyages, à cause des lieux escarpés, à cause des tourbillons de neige, des ouragans, & des lieux dans les rivières, qui ne se gèlent point, & dans lesquels ils se noyent souvent.

Malgré la rigueur du froid ces habitans y sont tellement accoutumés, qu'ils peuvent dormir auprès de leurs feux, lors même qu'ils sont éteints, avec tout autant d'aisance, que s'ils eussent couché dans les meilleurs lits. Ils s'éveillent de même avec tout autant de gayeté, & sans en jamais ressentir aucune incommodité.

*De leur manière de faire la guerre.*

L'objet de leurs guerres étoit de faire des prisonniers, dont ils rendoient esclaves les hommes, pour leur servir dans les plus rudes travaux. Des femmes, ils faisoient ou leurs épouses, ou des concubines.

La cause de leurs dissensions & de leurs guerres venoit souvent des disputes des enfans des différens villages, ou pour n'avoir pas fait inviter les voisins à leurs fêtes de plaisir.

Ces guerres se font avec plus de ruse que de bravoure. Ils font très lâches & n'osent pas paroître avec fermeté devant un ennemi. Ceci est d'autant plus extraordinaire, qu'il méprisent la vie hautement, & que le suicide est fort commun parmi eux.

Leur attaque se fait par des surprises nocturnes, d'autant plus faciles, qu'ils ne tiennent jamais des Gardes. Le plus petit parti peut ainsi détruire un Village entier. Ils n'ont qu'à mettre un seul homme devant la porte de chaque Cabane, & ne laisser sortir personne. Le premier qui s'avise de s'échaper est facilement massacré, ou fait prisonnier.

Les prisonniers mâles de quelque distinction font alors traités de la manière la plus barbare; on les brule, on les taille en pièces, on les pend par les pieds, & on leur arrache les entrailles, vivans. Et toutes ces cruautés se font avec la plus grande joie & une espèce de pompe triomphale.

Leurs dissensions intestines servirent beaucoup aux Cosaques pour les assujettir. Car loin d'assister leurs voisins assaillis, ils s'en réjouissoient, sans songer même qu'ils seroient les premiers qui auroient le même sort.

Dans leurs guerres avec les Cosaques

ils en tuèrent un grand nombre plus par ruse que par force. Quand ceux ci vinrent retirer les tributs, i's leurs firent un bon accueil, payèrent non seulement le tribut, mais donnèrent même des présens. Les Cosaques se laissant endormir par là dans la sécurité, furent peu de tems après massacrés pendant la nuit. I's sont même capables de pousser leur dissimulation si loin, qu'ils attendent un & deux ans entiers, jusqu'à ce que l'occasion favorable de se défaire d'un ennemi soit arrivée.

C'est ce qui les rend plus circonspects & défiants. Lors donc que les Kamtschadales ont appris qu'un corps de troupes avance contre eux, ils se retirent sur un lieu élevé, & s'y défendent en désespérés. Quand ils s'aperçoivent que l'ennemi emporte leur lieu fort, ils coupent la gorge à leurs femmes & enfans, & se jettent ou dans les précipices, ou sur les ennemis tous pleins de rage, pour ne pas mourir sans s'être vangés. Et ils appellent cela, se faire un lit.

Leurs armes sont des arcs, des flèches, des pieux, & des boucliers. Le carquois est fait du bois de mélèze. La corde des arcs, ce sont des veines de baleine. Les flèches sont de 4 pieds & toutes en poisonnées, enforte qu'une personne en meurt

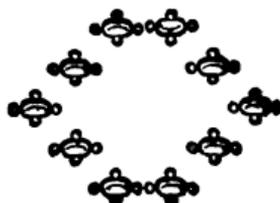
au bout de 24 heures, à moins qu'on n'en succe le venin, ce qui est l'unique remède connu.

Il est remarquable, que lorsqu'ils marchent, ils ne vont jamais deux ensemble, mais toujours l'un après l'autre, & suivent ainsi de trace en trace; c'est pourquoi le sentier ou ils marchent est si battu & si creusé, qu'une personne qui n'y seroit pas accoutumée ne sauroit les suivre. Car ces gens dans leur marche mettent toujours un pied directement devant l'autre.

NIDAU.

A. P....

*La suite le mois prochain.*





## S U I T E

*Du 2 Mémoire sur les Gouvernemens &c.*

§ 8. *ESPRIT de politique commerçante, principe de la puissance Vénitienne.*

**L**ES Vénitiens eurent une origine semblable à celle de Carthage. Fugitifs & errans sur les côtes de la mer Adriatique, ces malheureux habitans d'Aquilée ne purent se sauver de la fureur des Huns, que sur des rocs entourés de lagunes. Comme ils portoient dans ces îles un esprit enclin à l'indépendance, & un cœur ulcéré par les atteintes qu'on lui avoit données, le danger qui étoit commun à tous, les unit de la manière la plus indissoluble. L'homme n'est jamais plus disposé à prendre un parti fort & vigoureux, que quand il n'a pour toute ressource que la fermeté de son ame. Ce principe devient alors inébranlable, & l'on saisit la première occasion de le faire paroître. La mer Adriatique ouverte de tout côté à ces nouveaux insulaires, leur fournissoit la seule voie par

laquelle ils pouvoient tirer leur subsistance des pays adjacens. Comme ces pays étoient habités de nations brutes & féroces, ces nouveaux Phœniciens pouvoient facilement se rendre maîtres du commerce de ces contrées. Il ne s'agissoit que d'établir un calme intérieur & de la confiance. Ils obtinrent le premier but, par l'établissement d'une constitution aristocratique; & ils parvinrent à la seconde vue par la supériorité de leur industrie. L'aristocratie convenoit le plus à un Etat, qui vouloit prendre les mesures les plus étendues; & l'esprit d'industrie pouvoit facilement devenir supérieur dans un temps de troubles & de migrations de tous les peuples du Nord.

Les Grecs étoient de tous les peuples celui, qui avoit le plus d'intérêt de mettre des obstacles à l'exécution de ces projets commerçans: Mais l'empire grec étoit alors trop agité, par les invasions des Sarrasins, pour qu'il pût tenir l'œil sur cet Etat naissant. Les Arabes, qui se mirent en possession des plus beaux États de cet Empire, donnèrent lieu aux Vénitiens d'y faire un commerce, que cette nation belliqueuse étoit hors d'état de faire elle-même. Les richesses de l'Asie & de l'Afrique passant par les mains des Vénitiens,

ce fut ce commerce immense, qui les rendit le peuple le plus riche & le plus acrédité de toute l'Europe. La conduite que les Vénitiens ont gardée jusqu'au douzième siècle est sans tache. La ville fut libre, & son commerce fut florissant : Mais a-t-on jamais vu un état maintenir son égalité d'ame dans un long cours de prospérités ? La puissance des Empereurs de la maison de Suabe faisant ombrage aux Vénitiens, ils se mêlèrent dans les brouilleries qui divisèrent le parti impérial & celui des pontifes. L'intérêt des Vénitiens vouloit alors qu'ils tinssent le parti pontifical : Mais devenant trop puissant dans la partie supérieure d'Italie ils donnèrent le même ombrage aux Papes qu'ils avoient donné autrefois aux Empereurs, lesquels s'unirent avec les pontifes, & jurèrent la perte des Vénitiens dans la fameuse ligue de Cambrai.

Si les Vénitiens profitèrent de la dépouille des Empereurs d'Occident, ils n'ont pas moins inquiété l'empire d'Orient : Leur avidité alla jusqu'à chasser ces Empereurs de Constantinople, & à établir un nouvel empire dans la Grèce & sur les Isles de l'Archipel. Ces possessions leur attirèrent des guerres longues & ruineuses, qu'ils eurent à soutenir avec

les Turcs; ces guerres les jettèrent enfin dans l'état de médiocrité où ils sont actuellement. L'esprit de conquête s'unit difficilement avec celui de commerce. Des citoyens qui sont accoutumés de commander des armées & des flottes ne sont plus assez patiens & assez souples, pour endurer les avanies qu'on a coutume de faire aux négocians. L'on échangea à Venise la gloire des armes contre celle des richesses; l'industrie languit; & le commerce dépérit de jour à autre. Ce ne fut pas tant, Anvers & Amsterdam, qui ravirent à la capitale des Vénitiens le commerce du Nord & celui du Levant: Les guerres longues & opiniâtres que l'empire de la mer occasionnoit entre les Génois & ce peuple, avoient déjà jetté les fondemens de la décadence de ces deux Etats. Cet esprit de jalousie étoit aussi fort & aussi envénimé que celui qui fit naître la Guerre de Peloponèse entre Sparte & Athènes; & comme ces dissensions intestines affoiblirent ces deux Etats de la Grèce, il arriva le même désastre à ces deux Républiques Italiennes. Gènes perdit souvent sa liberté, & ne la recouvra que par la jalousie des puissances étrangères, qui se disputoient la possession de la Lombardie. Venise maintint sa liberté au milieu des

secouffes les plus violentes qui l'avoient souvent menacée d'une ruine totale. Un état commerçant environné de puiffances monarchiques est un château bâti dans la mer. Comme il effuie toute la violence des vagues, qui le battent continuellement, il ne doit sa durée qu'à la solidité de sa structure, & ce ne fut qu'à la faveur de son excellente forme de gouvernement que Venise se délivra plus d'une fois du danger de tomber dans la servitude.

§ 9. *LE maintien du Patriciat est le principe de la constitution Vénitienne.*

**L**ES Nobles de Vénise ont été plus attentifs à garder leurs prérogatives, que ne le furent les Patriciens de Rome : Aussi les premiers eurent ils affaire à une multitude moins unie & plus paisible, que ne fut le Peuple de cette capitale du monde. Les Vénitiens ayant gagné leurs domaines sur les petits tyrans d'Italie ils eurent moins de résistance à effuier de leur part que les Romains, qui se mirent à dépouiller de leurs immunités civiles des Citoyens ardens, zélés à les défendre. Le sentiment de liberté & d'indépendance

contracta donc une plus grande force dans l'esprit du Peuple Romain que dans celui du Peuple Vénitien. Le premier fut par cette raison plus difficile à gouverner que le second. Le Sénat de Rome vouloit contraindre l'ambition de tous les autres Peuples : Celui de Venise se contentant d'assurer son indépendance, s'attachoit principalement à contenir l'ambition des Nobles & la fougue du Peuple. Rome ne pensoit qu'à acquérir, Venise s'étudioit à conserver. Le Patricien de Rome, servi d'une infinité d'esclaves, étoit lui même le Ministre des caprices du Peuple. Le Noble de Venise est le vrai maître de l'Etat. La République le tient à la vérité sous une discipline très sévère : Mais cette rigueur s'exerçant également contre tous, elle garantit à chacun la part qu'il possède dans le Gouvernement des affaires publiques. C'est une grande famille, gouvernée de manière, que les aînés ne peuvent rien s'arroger sur les cadets. Venise est dans le fond un vrai despote, qui appésantit sa plus grande autorité sur les Grands & sur les Ministres d'Etat : Mais ce despote, parlant par l'organe d'un Sénat auguste, il n'a ni le caprice fougueux d'un Sultan, ni la férocité d'un chef d'armée. Les  
Loix

Loix feules font inexorables à Venife : Ce font elles qui tiennent fur la tête de chaque Sénateur un glaive pendu à un fil de foie. Ces fages Patriciens avoient remarqués que la plûpart des Républiques étoient tombées par le défaut de la puiffance exécutive. Le remède qu'ils portèrent à cet inconvéniement fut l'établiffement du Confeil des dix. Sa puiffance n'est pas moins redoutable au Doge que la fenêtre fatale l'est au Grand Vifir.

La valeur Vénitienne ne put jamais s'ouvrir un champ auffi vaste que fit celle des Romains : Mais non-obftant cette inégalité de vues & de forces, on trouve dans les Annales de Venife des CURIUS, des DECES & des FABRICIUS, qui pour fauver l'honneur du patriciat firent des actes d'héroïfme femblables à ceux des Romains. Quand on fe met à défendre des prérogatives personnelles, on a toute la fermeté d'un Souverain qui aime & préfère la mort à la dégradation. Un Noble a toujours plus en horreur la condition chétive du Plébéien, à raifon de la diftance qu'il y a entre lui & le Peuple. S'il en est le vrai Souverain, il est pret de s'immoler à chaque instant pour la confervation de cette prééminence. Comme la République

donne à chaque Noble une éducation crâintive & gênée, il ne la respecte pas moins qu'un fils révéroit dans le premier âge le despotisme de son père. Le Noble de Vénise ayant encore pour juges de ses actions ses parens, ses amis, des gens éclairés & qui sont d'un grade égal au sien, il est infiniment plus flatté de leur approbation, que s'il entendoit les acclamations d'une populace stupide & asservie. A raison de ce que sa dignité est plus grande que celle d'un Magistrat Plébéien, il la maintient aussi avec plus de décence. Se regardant comme le Cordon bleu de la République, & le protecteur de l'État, il a toute la fierté d'un Romain sans avoir son ambition démesurée.

§ 10. *ESPRIT d'industrie nationale; Principe de la Hollande.*

**P**OUR faire fleurir le commerce, les Hollandois suivirent des mesures différentes de celles des Vénitiens & des Carthaginois. Ils n'employèrent ni la force des uns, ni la politique des autres: Mais entrant dans le vrai esprit du commerce, l'état ne fit que protéger l'industrie nationale. Comme elle est fondée sur les prin-

tipes de l'œconomie domestique , les Hollandois suivirent à cet égard les maximes des Phœniens , & les rectifièrent encore par le soin qu'ils prirent de s'affranchir du despotisme. La populace a dans cet Etat un aussi grand attachement pour le maintien de la constitution que pour l'amélioration de sa fortune. L'un de ces penchans va de pair avec l'autre ; & comme les Magistrats ne peuvent rien changer dans la forme du gouvernement , ils ne gênent personne en tout ce qui regarde la liberté religieuse , civile & œconomique. Les sociétés marchandes se font avec une pleine liberté , & l'état ne fait que veiller à la conservation du crédit public.

La Compagnie des Indes Orientales est un prodige d'industrie marchande. Cet établissement admirable fait voir jusqu'où peuvent aller les combinaisons de l'esprit de commerce. Cette compagnie est un vrai despote , qui exerce tous les droits de souveraineté sur les côtes de Malabar & sur l'Océan des Indes. L'esprit d'industrie sociale est le plus exact de tous , en ce qu'il doit observer les loix de la justice distributive. Il tempère le pouvoir arbitraire , & sert à le diriger. L'établissement de cette compagnie n'est point à

charge à l'état, mais il sert plutôt à le renforcer. Les autres compagnies, dirigées par des Ministres, ont essuyé une infinité de catastrophes, tandis que cette compagnie, régie par le même esprit qui lui a donné son origine, n'a jamais été ébranlée. La Hollande est le Banquier & le Commissaire de l'Europe: Mais à l'exemple d'un grand Négociant, elle laisse à ses commis plusieurs articles séparés. Le commerce des Indes est un des articles principaux, sur lequel l'Etat n'empiète jamais. On n'ignore pas en Hollande, que le commerce s'étend à la façon des Colonies, auxquelles on donne de certains districts en propriété. L'esprit d'intérêt particulier est toujours plus actif que celui d'industrie politique. Tandis que celui là vise à des établissemens étrangers, il ne fera rien aux dépens de l'Etat. Les Etats Généraux n'ont jamais eu le moindre sentiment de jalousie contre les richesses & la puissance d'une compagnie de marchands, qui sont Citoyens chez eux, & Souverains aux Indes. L'indépendance de l'Etat n'a rien à craindre de Négocians qui, occupés de leur commerce, servent à renforcer l'Etat, par l'union de leur crédit & de leurs richesses.

L'origine de cet établissement fut aussi

foible, que celle de tous les Etats marchands. Les richesses immenses des Espagnols & des Portugais excitèrent la cupidité d'un peuple pauvre, industrieux & expert dans la marine. Semblables aux Commis chassés violemment de la maison d'un riche Négociant, les Hollandois allèrent sur les brisées de leur ancien patron, & aliénèrent les esprits du Monarque Espagnol. Leurs projets de commerce dictés par le dépit, & exécutés avec exactitude, eurent un succès prodigieux. Les Indiens, fatigués de la domination orgueilleuse des Portugais & des Espagnols, regardoient les marchands Hollandois comme leurs libérateurs. Ils eurent le loisir de s'établir & de se fortifier dans toutes les places des Indes. Les Princes de ces Pays ne virent clair qu'après avoir été mis dans l'impossibilité de détruire la puissance de cette compagnie redoutable de marchands. La jalousie des Européens leur fit plus de peine que la confédération des Indiens. Les Hollandois eurent alors la même politique qui sert tant aujourd'hui, les Jésuites faisant bonne mine en Europe, ils sont intolérans aux Indes. Les mêmes maximes n'ont pas toujours un succès égal: Il faut savoir les varier selon la

diversité des tems & des lieux. Le principe du dépit qu'on avoit contre la domination Espagnole ne règne plus en Hollande: Mais s'étant changée en amour de la constitution nationale, il sert encore à unir les sept Provinces. L'origine d'un Etat libre est toujours un Phénomène remarquable dans l'histoire du monde: C'est pourquoi celle des Hollandois mérite d'être considérée.

§ II. LE dépit a uni les sept Provinces.

UNE République ne subsiste que par la force des sentimens naturels; il faut intéresser l'homme au soin de sa conservation. Si tous les membres d'un Etat entrent en fermentation, leur sensibilité ressemble à celle d'un seul homme grièvement offensé. Chacun croyant être lésé, il nait du ressentiment de tous, un plan de vengeance publique, qu'on pousse aussi loin qu'il peut aller. Le dépit & l'animosité sonnèrent le tocsin dans les Pays-Bas! Union de forces, égalité de sentimens, valeur, patience, constance, tout fut mis en œuvre de la part des Bataves opprimés pour se soustraire à la tyrannie Espagnole. Il en est des sentimens de l'homme, comme des

corps élastiques, dont les forces augmentent à raison des poids qui les compriment. La pitié n'agit jamais plus efficacement sur l'homme, que lorsqu'il partage un péril avec plusieurs autres. Dans une calamité générale, la commisération se communique avec la force & la vitesse des corps électrisés : On ne pense alors qu'à s'unir, tous les rangs sont confondus dans la condition d'hommes malheureux & opprimés. On confie la direction des affaires publiques à celui qui paroît avoir le zèle le plus ardent & le plus désintéressé. GUILLAUME DE NASSAU prenant le parti des Hollandois, perdit tous les biens qu'il possédoit en Bourgogne & dans les Pays-Bas : Ce fut à ce titre qu'il gagna la confiance des Hollandois : Sa prudence & son expérience lui servirent à sauver l'État.

Dans toutes les grandes révolutions qui occasionnent des guerres longues & sanglantes, l'essentiel est de tenir en haleine des gens qui doivent faire les derniers efforts, pour recouvrer la liberté. Pour empêcher que leurs playes ne se cicatrisent avant la consommation de ce grand ouvrage, il faut les faire saigner, & même les ouvrir. Le Prince d'Orange le fit, par une représentation énergique & redou-

blée des dangers qui menaçoient l'état, la Religion, & les immunités de chacun. Il eut l'art de rendre ses appréhensions publiques, & tous les sentirent comme il les sentoit lui même. Il en est d'un Peuple révolté comme d'une armée composée de milice, qu'il faut mettre dans la nécessité de vaincre ou de mourir. Le premier Stadthouder ne fit tant avancer les Hollandois, que pour les empêcher de reculer.

Parlez à un tel Peuple de réconciliation, & vous lui navrez le cœur : Lâchez le seul mot de trêve, & il vous traitera de perfide; à peine pourrez vous échapper à sa fureur. La haine que les Libérateurs de la Hollande portoient alors aux Espagnols, étoit aussi grande que leur patriotisme : Ces anciens maîtres des Pays Bas paroïssent au Batave irrité, pires que les Turcs & les Maures. Le Hollandois auroit mieux aimé être submergé dans les eaux de l'Océan, que de s'unir à cette Nation riche & orgueilleuse.

Le dépit est un sentiment personnel. Il se règle sur le degré de chaleur qui échauffe l'imagination. Comme la vivacité ne peut pas durer trop longtems, les haines atroces s'éteignent à la fin, comme les volcans, qui faute de matières combustibles

cessent de faire des éruptions. Au commencement d'une révolte, il se passe de côté & d'autre des actes de fureur & de délire. Les premières batailles ressemblent aux combats qu'on livre dans les rues & dans les cu's de sac. L'ennemi étant chassé de la Ville, on fait la guerre plus méthodiquement & selon les regles de l'art militaire. La première période d'une République est la plus forte & la plus efficace de toutes. Les forces des sentimens qui animent tous les Citoyens leur font faire des progrès rapides. GUILLAUME saisit ces instans, & se hâta de conclurre l'union d'Utrecht. Il fallut unir les sept-Provinces, comme l'on bâtit un Fort sur des côtes étrangères.

### § 12. AFFERMISSEMENT *des Hollandois.*

**L**E Prince d'ORANGE eut bien voulu unir toutes les Provinces des Pays-Bas : Mais les intérêts religieux & civils des Peuples de Flandre & de Brabant ne s'accordoient point avec ceux de la Hollande & de la Westfise. Les uns, étant riches, n'aspiroient qu'à la tranquillité : Les autres dénués de tout, vouloient être indépendans. Les Provinces occidentales s'é-

toient mises dans l'esprit de changer de maître, au lieu que les Provinces orientales maudissoient tout Gouvernement Ducal.

Les Espagnols avoient troublé le commerce, par le Gouvernement militaire, qu'ils établirent dans les dix provinces. Les Hollandois donnèrent un asyle aux fugitifs d'Anvers, qui leur firent part de l'esprit d'industrie qui avoit tant fait fleurir cette Ville commerçante; & c'étoit à la faveur du commerce, que la Nation Hollandoise espéroit de figurer à son tour.

Riches, & maîtres du commerce des Indes, il ne fut plus question de renforcer la haine nationale contre les Espagnols. Une puissante République n'a pas besoin de ces ressorts personnels: Ils se changèrent en maximes de politique. On s'affermir par des Fortereffes, par des alliances, par des armées de terre, & des forces navales. L'emploi des Stathouders, rempli par les fils & le petit-fils de GUILLAUME DE NASSAU contribua beaucoup à la gloire & à la puissance de l'Etat. La République de Hollande eut cela de commun avec les Romains, qu'elle érigea à leur exemple la charge de Généralissime de toutes les forces de terre & de mer. La seule différence essentielle qui avoit lieu entre les Stathouders Hollandois &

les Dictateurs Romains, consistoit en ce que l'emploi des premiers étoit à vie, au lieu que l'office d'un Dictateur Romain fut simplement attaché à finir une guerre soit intestine soit étrangère. Les Romains n'avoient pas d'abord d'aussi puissans ennemis sur les bras que les Hollandois, & leurs guerres ne furent pas de durée : C'est pourquoi la Dictature fut remplie par plusieurs, & pour un petit espace de tems. Les Hollandois donnèrent le Stathouderat à une maison illustre, & le perpétuèrent à cette maison, jusqu'à ce que par la paix de Westphalie l'union des Sept Provinces fut assez cimentée. Le parti des Magistrats voulut alors abroger la dignité des Stathouers, mais l'Angleterre & la France, qui avoient été les soutiens de la fortune naissante des Hollandois, devinrent les Rivaux de leur gloire & les émules de leurs richesses. Ce fut la puissance réunie de ces deux Etats qui obligea la Hollande de mettre de nouveau la puissance exécutive entre les mains du dernier rejetton de ses anciens Stathouers. Tout le reste de l'Europe s'intéressa à la conservation d'une République qui, s'étant érigée en Arbitre des différends du Nord, avoit déjà sauvé le Dannemark. A peine la Hollande fut elle sortie d'une guerre des

plus longues & des plus dispendieuses, contre l'Espagne, que cet Etat se mit à mesurer ses forces Navales avec celles d'Angleterre, & déconcerta les projets de la France. Les Hollandois ayant fait échouer les desseins de ces deux puissances jalouses de sa grandeur, donnèrent un Roi à l'Angleterre, & mirent là maison d'Autriche en possession des Etats que l'Espagne possédoit en Italie & dans les Pays-Bas. Ce furent les derniers efforts éclatans des Provinces Unies; & comme ces efforts leur coutoient plus cher qu'ils ne valoient en effet, ils furent dégoutés de suivre le plan d'une politique militaire. La force exécutive tient actuellement au crédit & à la valeur des Stathouders héréditaires, qui remplissent la dignité brillante de Dictateurs perpétuels quant au militaire. Menacés de l'Océan & du Despotisme, les Hollandois ne subsistent que par l'art qu'ils employent à munir leur Pays de Dunes & de Fortereses.

§ 13. **REMARQUES générales** sur les *Etats Marchands.*

**L**A constitution des Etats commerçans se corrigea peu à peu. Tyr gémit sous le despotisme. Le Sénat de Carthage exer-

ça toute la rigueur d'un Gouvernement despotique. Vénise le tempéra par une politique des plus assorties à sa constitution, & la Hollande laissa à toutes les Villes & Provinces qui entroient dans l'union d'Utrecht, leurs immunités municipales; le sentiment d'indépendance règnoit de tout tems dans l'esprit des Bataves, & comme les sentimens nationaux ne s'effacent jamais, les fondateurs d'un Etat n'osent point les heurter de front. GUILLAUME DE NASSAU fut obligé de ménager l'humeur hollandaise, & il n'auroit jamais réussi, s'il n'eut fait entrer la liberté nationale dans le plan de la confédération des sept Provinces. La puissance des trois autres Etats commerçans se réduisit aux richesses de Tyr, de Carthage & de Vénise, qui ne pouvoient dominer sur les habitans de la terre ferme que par la force exécutive, qu'on confioit à un Roi ou à un Sénat despotique. Comme ces Peuples commerçans avoient conquis ces Pays à main armée, ils n'en pouvoient conserver la possession, que par la puissance d'un Gouvernement militaire. Les Pays-Bas unis étant composés de plusieurs Provinces qui avoient toujours été indépendantes l'une de l'autre, il fallut conserver l'idée de cette indépendance.

L'histoire des Etats commerçans ressemble à celle du Commerçans. Les révolutions qui troublent ceux là, sont aussi rapides & aussi violentes que celles qui agitent le monde commerçant. Les annales de Tyr, de Carthage, de Vénise & de la Hollande contiennent une longue suite de guerres destructrices. Il est du génie commerçant d'avoir des vues vastes & étendues. Tous ces Etats s'étant formés sur le modèle de leurs navigateurs, ils sont sujets, comme ceux ci à essuyer de violens orages, à se briser sur des écueils cachés, ou à échouer sur des côtes inconnues. Comme l'esprit d'intérêt tend plus au profit particulier qu'au bien universel de l'Etat, les mesures politiques de tous les Etats commerçans ne sont jamais aussi fortes & aussi vigoureuses, que celles des Etats Monarchiques.

Ce fut la raison qui soumit Tyr aux Grecs, & Carthage aux Romains. Vénise fut humiliée par les Turcs; & la Hollande courut risque de perdre sa liberté par l'invasion des François. L'union se maintint par les sentimens du Peuple, qui joignant l'amour indomptable de la liberté à la férocité d'une valeur fougueuse.

se, sauva la Hollande. Il arriva alors la même révolution dans ce Pays , qu'on voit arriver sur un vaisseau, qui étant sur le point de faire naufrage, n'évite de périr que par l'intrépidité des matelots.

*La suite le mois prochain.*





## A N E C D O T E

## V E R I T A B L E.

*Traduit de l'Anglois.*

**I**L y a quelque tems, qu'un Vieillard vénérable, qui avoit rempli avec honneur & réputation tous les emplois d'une des plus grandes villes de Hollande & qui avoit acquis des richesses considérables sans faire tort ni à l'un ni à l'autre, résolut de se retirer à la Campagne, pour y passer le reste de ses jours. Pour faire ses adieux à ses Amis & à ses Connoissances, il les invita tous à un repas, qu'il voulut leur donner avant de les quitter & ne distingua point dans cette invitation, ni l'âge ni le sexe. Tous arrivèrent ensemble, & tous avec une égale impatience, de voir la manière dont ils seroient reçus & traités: Mais qu'elle ne fut point leur surprise, en appercevant une longue table de chêne, couverte d'une nappe grossière teinte en bleu, où se succédoient alternativement, du lait & des choux en compôte, des harengs-secs & du fromage; le reste des mets consistoit en beurre

& en bouillie au ris ; des pintes remplies de petite-bierre , placées sur la table , des tranchoirs (\*) au lieu de plats & pas un domestique pour servir. Toute la Compagnie blamoit intérieurement le Vieillard , mais par égard pour son grand âge , par égard pour son mérite encore plus grand , chacun se tut & parut même content de la réception qu'on leur faisoit. Leur hôte voyant leur contrainte , ne voulut point en abuser , & à un signal qu'il donna , deux petites filles , dans leur habit de campagne , entrèrent , levèrent la table & apportèrent le second service : La Nappe b'eue fut alors changée en blanche , les Assiétés de bois en d'autres d'étain , la bouillie au ris en bonne soupe , la petite bierre , en bierre forte , le fromage & le beurre , en bon bœuf salé & en poisson bouilli. Ce second service parut plaire d'avantage aux Convives , & leur Hôte parut devenir plus pressant. Après leur avoir donné le tems , de goûter du second service , le troisiéme fut servi , mais par un Maitre d'hôtel en forme , suivi de six grands laquais , bien poudrés & en livrées neuves : a cette fois , la nappe ne fut pas seulement changée , la Table le fut aussi ; les plats les plus magnifiques

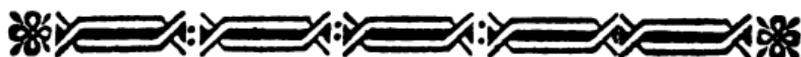
I i

---

(\*) Elpects d'alliettes de bois.

remplis de tous les mets délicats que Pon doit à la Cuisine Françoisse , parurent dans le plus bel ordre & la table fut ornée par les magots les plus curieux & les plus riches de la Chine ; le Champagne , le Bourgogne , le vin du Cap , furent servis en profusion , enfin rien ne parut oublié de ce qui pouvoit satisfaire le gout & les yeux : Un autre sens eut bientôt son tour , & dès qu'on eut servi un déffert magnifique & très bien ordonné , on entendit dans une Chambre voisine , un Concert de divers instrumens très bien exécuté : Dans ce moment , la joye & le plaisir parurent s'accroître , & le Vieillard , pour laisser à ces sentimens toute la liberté de paroître & de prendre l'essor , se leva avec les personnes les plus graves de la Compagnie & fit aux autres ce petit discours : „ Je dois vous remercier tous „ de la faveur que vous m'avez fait d'ac- „ cepter mon invitation , il est tems pour „ un homme de mon âge de me retirer , „ mais j'espère que ceux qui ont du gout „ pour la Danse , accepteront le Bal que „ j'ai ordonné : Avant que de prendre „ congé , permettez cependant que je vous „ fasse faire quelques réflexions sur la ma- „ nière dont je vous ai reçu , qui pour- „ roit vous paroître bizarre & un effet de

mauvaise humeur, & qui a dû servir à vous donner une idée de nôtre République. Nos Ancêtres, en vivant de cette manière frugale & simple, à laquelle le premier service a servi d'image, ont fondé leur Etat, acquis des richesses & du pouvoir, & ce qui est bien au dessus encore, la liberté. Ces grands avantages ont été conservés par nos Pères, qui vivoient avec cette économie honnête & décente, que le second service vous a montré; mais s'il est permis à un Vieillard qui prend congé des personnes qu'il chérit le plus, de leur dire librement ce qu'il pense, souffrez que je vous dise, combien je crains que ce luxe extravagant & inutile, que vous avez dû observer dans le troisième service & qui s'accroit chaque jour, ne nous fasse perdre les biens inestimables, que nos ancêtres nous ont acquis par leurs travaux pénibles & que nos Pères nous ont transmis par une économie aussi sage qu'honorable. Jeunes Gens! c'est aux amusemens & aux plaisirs de votre âge, qu'est destinée cette soirée, mais daignez vous souvenir, daignez réfléchir quelquefois, sur ce que vous avez vu & entendu aujourd'hui. Adieu.



## (\*) HISTOIRE

*De Madlle* LE BLANC.

**A**U mois de Septembre 1731, un Gentil-homme du voisinage de Chalons en Champagne, étant à la chasse près de la Marne, vit aller & venir sur l'eau deux objets noirs, qu'il prit pour des poules d'eau; il leur tira de loin un coup de fusil, les prétendues poules plongèrent & allèrent aborder plus loin, sans avoir été blessées.

C'étoient deux petites créatures humaines, du sexe féminin, de la taille d'enfans de dix ans, noires, ou plutôt noir-cies, qui allant de compagnie ensemble, sans qu'on sache d'où elles venoient, ni comment elles étoient parvenues jusques là plongeioient dans les lacs & dans les rivières pour en tirer du poisson, dont elles faisoient leur principale nourriture. Echapés au coup de fusil, elles vinrent à ter-

---

(\*) C'est d'après Mrs. DE LA CONDAMINE & FORMEY que nous raportons cette histoire.

re, avec ce qu'elles avoient pris de poisson. Après l'avoir éventré & lavé, elles le mangèrent, ou plutôt le dévorèrent; car elles ne machoient pas leur nourriture, mais la portant à la bouche, elles la déchiquetoient avec les dents de devant en petits morceaux, qu'elles avaloient sans mâcher.

Leur repas fait, elles prirent leur course dans les terres en s'éloignant de la rivière. Peu de tems après, l'une aperçut la première à terre un chapelet, que quelque passant avoit sans doute perdu. Là dessus elle se mit à faire des sauts & des cris de joie, & craignant que sa compagne ne s'emparat de ce petit trésor, elle porta la main dessus pour le ramasser. Dans ce moment l'autre lui donna d'une espèce de massue qu'elle tenoit, un si grand coup sur la main, qu'elle en perdit l'usage, mais non la force de rendre avec l'autre à sa compagne un coup d'une massue semblable sur le front, qui l'étendit par terre poussant des cris horribles. Le chapelet fut le prix de sa victoire; elle s'en fit un bracelet. Cependant touchée aparemment de compassion pour sa camarade, dont la plaie saignoit beaucoup, elle courut chercher quelques grenouilles, en écorcha une, lui colla la peau sur le front, pour en arrêter

le sang, & banda la plaie avec une lanière d'écorce d'arbre, qu'elle arracha avec ses ongles; après quoi elles se séparèrent, la blessée ayant pris son chemin vers la rivière, sans qu'on ait appris rien de positif sur ce qu'elle devint, & la victorieuse ayant continué sa route vers Songi, Village situé à quatre ou cinq lieues de Châlons vers le midi.

Pressée sans doute par la soif, elle y entra sur la brune. Elle avoit les pieds nus, le corps couvert de haillons & de peaux, les cheveux sous une calotte dealebasse, le visage & les mains noires comme une Nègresse. Elle étoit armée d'un baton court & gros par le bout en forme de massue. Les premiers qui l'aperçurent s'enfuirent, en criant: *Voilà le diable.* Ce fut à qui fermeroit le plus vite sa porte & ses fenêtres. Mais quelqu'un croyant aparemment que le diable avoit peur des chiens, lacha sur elle un dogue armé d'un collier à pointes de fer. La Sauvage voyant aprocher l'animal en fureur, l'attendit de pied ferme, tenant sa petite masse à deux mains; & voyant le chien à portée, elle lui déchargea un si terrible coup sur la tête, qu'elle l'étendit mort à ses pieds. Toute joyeuse de sa victoire, elle se mit à sauter plusieurs

fois par dessus le corps du chien. Delà elle essaya d'ouvrir une porte, & n'ayant pû y réussir, elle regagna la campagne du coté de la rivière, & monta sur un arbre, où elle s'endormit tranquillement.

Feu M. le Vi-Comte D'ÉPINOY étoit alors à son Château de Songi; & étant informé de ce qui venoit de se passer, il donna ses ordres pour faire arrêter la petite Sauvage. On crut qu'un moyen d'y réussir, ce seroit de faire porter un sceau plein d'eau au pied de l'arbre où elle étoit pour l'engager à venir s'y désalterer. Après l'avoir fait, on se retira, en veillant néanmoins toujours sur elle. Quand elle eut bien regardé de tous cotés, si elle n'apercevoit personne, elle descendit, & vint boire au sceau, en y plongeant le menton; mais quelque chose lui ayant donné de la défiance, elle fut plutôt remontée au haut de l'arbre qu'on ne put arriver à elle pour la saisir. Ce premier stratagème n'ayant pas réussi, on en essaya un autre. Une femme partant un enfant dans ses bras, vint se promener aux environs de l'arbre, ayant dans ses mains différentes racines & deux poissons, les montrant à la Sauvage, qui tentée de les avoir, descendoit quelques pas, & puis remontoit;

la femme continuant toujours ses invitations avec un visage gai & affable, & lui faisant tous les signes d'amitié. Cela inspira à la Sauvage la confiance de descendre, & la femme s'éloignant insensiblement, donna le tems à ceux qui étoient cachés de se saisir de la jeune fille pour l'amener au Château de Songi.

En attendant que M. D'EPINOY fut averti de sa prise, on la fit entrer dans la cuisine. La première chose qui fixa son attention, ce fut quelques volailles qu'accommodoit un cuisinier; elle se jetta dessus avec tant d'agilité & d'avidité, que cet homme lui vit plutôt prendre la pièce entre les dents, qu'il ne la lui avoit vu ravir. Le Seigneur étant survenu, & voyant ce qu'elle mangeoit, lui fit donner un lapin en peau, qu'elle écorcha & mangea tout de suite.

Ceux qui l'examinèrent alors, jugèrent qu'elle pouvoit avoir neuf ans. Elle étoit noire; mais on s'apperçut, après l'avoir lavée plusieurs fois, qu'elle étoit naturellement blanche. On remarqua aussi qu'elle avoit les doigts des mains, surtout les pouces, extrêmement gros à proportion de l'este de la main, qui étoit assez bien faite. Ces pouces plus gros & plus forts lui étoient bien nécessaires pendant sa vie

errante dans les bois, parceque, lorsqu'elle étoit sur un arbre, & qu'elle vouloit en changer sans descendre, pour peu que les branches de l'arbre voisin approchassent du sien, ne fussent elles pas plus grosses que le bout du doigt, elle appuyoit ses deux pouces sur une branche de celui où elle étoit, & s'élançoit sur l'autre comme un écureuil. De-la on peut juger quelle force & quelle roideur devoient avoir ses pouces, pour soutenir ainsi son corps en s'élançant.

Mr. d'EPINOY la laissa sous la garde du berger, dont la maison tenoit au château, & la lui recommanda fortement. Cet homme l'amena donc chez lui pour l'appriivoiser; & on l'appelloit dans le canton *la bête du berger*. Il fallut bien des peines & des châtimens, pour lui faire perdre les inclinations d'un naturel sauvage & féroce, & les habitudes qu'elle avoit contractées. Elle trouvoit moyen de faire des trous aux murailles & aux toits, sur lesquels elle couroit aussi hardiment que sur terre, ne se laissant reprendre qu'à grande-peine, & passant avec tant de subtilité par des ouvertures si petites, que la chose paroïssoit encore impossible après l'avoir vue. Une fois entr'autres, elle échappa de la maison par un tems affreux de neige

& de verglas ; elle gagna les dehors , & fut le réfugier fur un arbre. La crainte des reproches & de la colère du Seigneur , mit cette nuit tout le monde en mouvement ; on la chercha dans toute la maison , ne pouvant penser que par le tems qu'il faisoit , elle eut gagné la campagne ; néanmoins y étant allé voir , comme par surabondance de recherches , on l'y trouva perchée sur un arbre , dont on eut heureusement l'adresse de la faire descendre.

Rien n'étoit plus surprenant que l'adresse & la légèreté de sa course ; au bout de bien des années , & après de longues maladies , elle conservoit encore assez de son agilité , pour étonner les spectateurs. Ce n'étoient point des enjambées , ni des pas formés & distincts comme les nôtres ; c'étoit une espèce de *piétinement* précipité , qui échappoit à la vue ; c'étoit moins marcher que glisser en tenant les pieds l'un derrière l'autre. Plusieurs années après sa prise , elle prenoit encore le gibier à la course : Et on en fit voir la preuve à la feuë Reine de Pologne , mère de la Reine de France ; probablement en 1737. lorsqu'elle alla prendre possession du Duché de Lorraine. Cette Princesse passant à *Châlons* , on lui parla de la jeune sauvage , qui étoit alors dans la Communauté qu'on

appelle *des Régentes* ; elle étoit apprivoisée depuis quelques années , mais son humeur , ses manières , & même sa voix , & ses paroles , ne paroissent être que d'une petite fille de quatre à cinq ans. Le son de sa voix étoit aigu & perçant , quoique petit , ses paroles brèves & embarrassées , telles que d'un enfant , qui ne sçait pas encore les termes pour exprimer ce qu'il veut dire ; enfin ses gestes & façons d'agir familières & enfantines , montroient qu'elle ne distinguoit encore que ceux qui lui faisoient le plus de caresses. La Reine de Pologne l'en accabla ; & sur ce qu'on lui apprit de la légèreté de sa course , cette Princesse voulut qu'elle l'accompagnât à la chasse. Là se voyant en liberté , & se livrant à son naturel , la jeune fille suivoit à la course les lièvres , ou lapins qui se levoient , & revenoit du même pas les apporter à la Reine. Mais reprenons le véritable fil de son histoire.

Les cris de gorge , qui dans les commencemens lui servoient de langage , avoient quelque chose d'éffrayant , surtout ceux de colère , ou de frayeur. Les plus terribles étoient , lorsque par une horreur qui lui étoit naturelle , quelqu'un qu'elle ne connoissoit pas l'approchoit & vouloit la toucher. On en vit une rude expé-

rience chez Mr. de BEAUPRE', alors Intendant de Champagne. Un homme à qui on rapportoit l'horreur qu'elle avoit d'être touchée, se fit fort néanmoins de l'embrasser, malgré tout ce qu'on pût lui dire du risque qu'il courroit en l'approchant, n'étant pas connu d'elle. L'enfant tenoit alors un filet de bœuf crud, qu'elle mangeoit avec grand plaisir, & par précaution on la retenoit par ses habits: Dès qu'elle vit cet homme près d'elle, en action de lui prendre le bras, elle lui appliqua, tant avec sa main qu'avec son morceau de viande, un tel coup au travers du visage, qu'il en fut étourdi & aveuglé au point qu'à peine put-il se soutenir. Mais en même tems la sauvage allarmée, & craignant peut être le châtement de ce qu'elle venoit de faire, s'échappa, courut à une fenêtre, par où elle voyoit des arbres & une rivière pour y sauter & s'y sauver; ce qu'elle eut fait, si on ne l'eut retenue.

Le plus difficile à réformer en elle, & peut être le plus dangereux, ce fut la nourriture des viandes crues & saignantes, ou de feuilles, branches, & racines d'arbres; son tempérament & son estomac accoutumés par l'usage continuel des alimens cruds & remplis de leur suc naturel, ne pou-

voit se faire à des nourritures plus délicates. Elle aimoit surtout le poisson, soit par goût, soit par l'habitude & la facilité qu'elle avoit acquise dès son enfance de l'attrapper dans l'eau plus aisément que le gibier sur la terre à la course. Deux ans après sa prise, étant au château de *Songi*, en présence du Vicomte d'EPINOY, elle ne s'aperçut pas plutôt qu'on avoit laissé ouverte une porte qui donnoit sur un étang de la grandeur de plusieurs arpens, qu'elle courut s'y jeter toute habillée, se promena en nageant de tous côtés, & s'arrêta sur une petite isle, où elle mit pied à terre pour attraper des grenouilles, qu'elle mangea tout à son aise.

Cependant cet enfant s'appriivoisoit, & l'on commençoit à découvrir en elle une humeur fort gaie, & un caractère de douceur & d'humanité, que des mœurs sauvages & féroces, nécessaires à la conservation de sa vie, n'avoient pas entièrement effacé. Hors le cas où elle paroïsoit craindre qu'on ne voulut lui faire quelque tort, elle étoit fort traitable & de bonne humeur. Un jour qu'elle étoit au château de Mr. d'EPINOY, & présente à un grand repas, elle remarqua qu'il n'y avoit rien de tout ce qu'elle trouvoit de meilleur, tout étant cuit & assaisonné. Elle

partit comme un éclair , courut sur les bords des fossés & des étangs , & rapporta plein son tablier de grenouilles vivantes, qu'elle répandit à pleines mains sur les assiettes des convives , en disant toute joyeuse d'avoir trouvé de si bonnes choses , *tien man man donc tien* ; ce qui étoit alors presque les seules sillabes qu'elle pût articuler. On peut bien juger des mouvemens que cela causa parmi ceux qui étoient à table, pour éviter ou jeter à terre les grenouilles qui sautoient partout. La petite sauvage , toute étonnée de ce qu'on faisoit si peu de cas d'un mets si exquis , ramassoit avec soin toutes ses grenouilles éparfes , & les rejettoit dans les plats & sur la table.

Les premiers essais qu'elle fit pour s'accoutumer aux mets où il y avoit du sel , comme aussi à boire du vin , lui firent tomber toutes les dents , qui furent gardées , de même que ses ongles , par curiosité. Ses dents revinrent pareilles aux nôtres ; mais sa santé ne revint pas , & est restée toujours très délabrée. Elle fut tourmentée par des douleurs insupportables , dans les entrailles , dans l'estomac , surtout dans la gorge , qui étoit retrécie & desséchée. Ces douleurs lui causèrent souvent des contractions de nerfs dans tout

le corps, & des épuisemens qu'aucune des nourritures cuites ne pouvoit réparer. Ces accidens qui faisoient craindre une mort prochaine, donnèrent lieu d'avancer son baptême. Elle le reçut le seize Juin, 1732. & fut nommée MARIE ANGELIQUE MEMMIE LE BLANC. Dans le peu qui nous reste à en dire, nous ne l'appellerons plus que Mlle. LE BLANC.

Pour la tirer de l'état dont nous venons de parler, un Médecin conseilla de lui donner de tems en tems, & comme en cachette, de la viande crue. Elle ne faisoit que la mâcher pour en tirer le suc & le jus, ne pouvant avaler la chair même. Quelquefois on lui apportoit un poulet, ou un pigeon vivant, duquel elle suçoit d'abord le sang tout chaud; ce qui adoucit insensiblement l'acreté de sa gorge, & servit à lui rendre des forces. A la fin Mlle le BLANC se désaccoutuma des viandes crues, & s'habitu parfaitement à nôtre manière de vivre.

Après la mort de Mr. d'ÉPINOY, la petite LE BLANC fut mise dans un Château de *Châlons*. Elle s'y forma, & devint assez adroite à plusieurs ouvrages propres à son sexe. Mr. de CHOISEUL Evêque de *Châlons*, l'entretint ensuite dans une Communauté, où l'on veilloit à son instruc-

tion. Après y avoir passé plusieurs années, & postulé pour s'y faire Religieuse, quelques désagrémens firent souhaiter à Mlle LE BLANC d'en sortir, & elle obtint d'aller dans un autre Couvent à *Ste. Menebould*. Mr. DE LA CONDAMINE l'y vit au mois de Septembre, 1747. & après des entretiens fort détaillés avec elle, il lui obtint de feu Mr. le Duc d'ORLEANS, qui payoit sa pension, depuis qu'il l'avoit vue à Châlons, au retour de Metz en 1744. qu'elle seroit placée au Nouvelles Catholiques de la rue St. Anne à Paris. Le Prince alla l'y voir, & l'interrogea lui-même, pour sçavoir si elle étoit bien instruite. Ce fut là qu'elle fit sa première Communion, & qu'elle fut confirmée. Transférée depuis à la visitation de *Chaillot*, toujours sous les auspices de son bienfaiteur, elle se dispoit à se faire Religieuse, lorsqu'un coup qu'elle reçut à la tête par la chute d'une fenêtre, & une longue maladie, qui suivit cet accident, firent désespérer de sa vie.

Pendant ce tems-là le Duc d'ORLEANS mourut, & Mile. LE BLANC se trouva dans une grande destitution, jusqu'à ce que Mr. le Duc d'ORLEANS, héritier des vertus de son père, eut déclaré qu'il se chargeoit

chargeoit de payer les neuf mois de sa pension échus depuis la mort de ce Prince, avec l'espérance d'être comprise sur l'Etat de S. A. S. pour 200 livres de pension viagère. Je ne trouve plus rien dans la relation d'après laquelle j'é dresse ce précis, qui m'instruise de ce que fait actuellement, Mlle LE BLANC. Il est bien surprenant qu'une personne si digne de l'attention & de la charité du public, ait pû se trouver presque réduite aux dernières extrémités de la misère. Comment a t-on pû ne pas s'intéresser ardemment pour elle ? Je fais bien au moins que la simple lecture de son histoire est une des choses dont j'ai été le plus touché, & qui m'a le mieux fait sentir ce principe de bienveillance universelle, qui devoit lier entr'eux tous les habitans de nôtre globe.

Il ne s'agit plus que de savoir d'où ces deux petites sauvages étoient venues dans des lieux si éloignés de leur terre natale. On ne peut former là dessus que des conjectures ; mais Mr. DE LA CONDAMINE les pousse à un très grand degré de vraisemblance. Il paroît d'abord par les récits que Mlle. LE BLANC a été en état de faire dans la fuite, qu'elle avoit déjà été prise, conduite en divers lieux, & sous

l'autorité de certains maîtres, avant son arrivée en Champagne. Elle avoit conservé une idée assez distincte, & sur laquelle elle n'a jamais varié, de deux embarquemens, & de quelque séjour dans un pays chaud, tel que nos isles de l'Amérique. Les cannes de sucre, & la cassave ne lui étoient pas des objets inconnus; elle se rappelloit d'en avoir mangé, & elle les faisoit avidement, lors-qu'on les lui présenta pour la première fois en France. Il y a toute apparence que les deux petites filles avoient été enlevées sur le territoire des sauvages *Esquimaux*, qui habitent la terre de *Labrador*, au Nord du *Canada*. De là elles auront pû être transportées dans quelqu'une des colonies Européennes des *iles Antilles*, pour y être vendues; & ensuite, soit faute de débit, ou par quelque autre raison, ramenées en Europe, où il est incontestable que de façon ou d'autre ces deux enfans ont été transportés par mer. La couleur noire dont on les avoit teintes, étoit un jeu, ou une fraude. Qu'on suppose ensuite qu'elles aient été vendues dans quelque port du *Zuider Zee* & de là transportées par l'*Yssel*, ou par les canaux dont le pays est coupé, chez leurs nouveaux maîtres, d'où elles se feront échappées à la première occasion,

& auront couru les bois , vivant de leur chasse & de leur pêche , jusqu'au moment où on les apperçut près de *Châlons*. La petite LE BLANC parut tout d'abord entendre quelque mots François , & en estropier quelques autres presque aussitôt après sa prise ; & elle fit comprendre par ses signes qu'elle avoit été auprès d'une Dame , à qui elle avoit vû faire de la tapisserie.

La préférence de la Nation des *Esquimaux* aux autres par rapport à son extraction , est encore fondée sur une particularité curieuse. Madame DU PLESSIS DE SAINTE HELENE , Parisienne de naissance , mais Religieuse depuis 46 ans , à l'Hôtel-Dieu de *Québec* en *Canada* , a envoyé des poupées , qui représentent tous les différens Peuples sauvages de ces contrées. On les a fait voir à Mlle. LE BLANC : Et lorsque le tour des *Esquimaux* est venu , elle a paru surprise & affectée de quelque sentiment semblable au retour d'anciennes idées. On peut tirer la même conséquence de l'espèce de description qu'elle a donnée du canot des *Esquimaux* , en indiquant en quoi il différoit de quelques canots d'autres sauvages qu'on lui montrait.



\* EXTRAIT de quelques Lettres de M.  
SCHARP sur l'Italie.

*Naples.*

*Mars 1766.*

*Du frère aîné du Roi.*

**J**E ne vous ai pas dit que j'avois vu il y a cinq semaines, le frère aîné du Roi; il est rarement visible, mais la Régence juge à propos de le montrer quelquefois au Peuple dans l'année, & cela arrive toujours, lorsque la Cour va de Naples à Portici & revient de Portici à Naples: Je fis cette occasion pour le voir, j'allai l'attendre sur la route & pris une place où le Carosse devoit nécessairement passer près de moi. La Régence me paroît agir très prudemment en se servant de ce moyen, pour faire paroître ce Prince aux yeux du Public de tems en tems, car c'est la meilleure manière de prouver toute la justice de la sentence qu'elle prononça il y a quelque tems contre lui, en le déclarant inhabile à succéder au throne, à cause de

\* Ces Lettres contiennent diverses particularités curieuses sur quelques Princes d'Italie & d'autres Personnages illustres.

son imbécillité. Lorsque je le vis, la Cour étoit en deuil, mais il étoit mis avec toute la propreté, sa tête étoit rangée avec toute l'élégance que la circonstance le permettoit. Cependant malgré ces avantages, le premier coup d'œil me convainquit, qu'il manquoit de toutes les facultés de l'esprit. Il avoit dans le regard cette incertitude imbécile, qu'on remarque dans les idiots & dans les enfans en bas âge, qui n'ayant pas la faculté ni de penser ni de réfléchir, ne fixent conséquemment leur attention sur aucun objet. Il y a ici quelques personnes qui croient que la guérison du Prince n'est point une cure impossible, & qu'il pourroit être rendu à ses facultés naturelles, qu'il n'a dit-on perdues, que pour n'avoir jamais eu le plaisir ni l'amusement le plus léger depuis le jour de sa naissance. Cette opinion, (qui ne paroît pas & qui n'a même aucune vraisemblance) si elle étoit jamais reçue, pourroit avoir dans la suite, peut-être, de dangereux effets: Une faction opposée au Roi, son frère cadet, ayant la personne du Prince en son pouvoir, pourroit bien affirmer, que par la vertu de quelque remède, le Prince a été guéri & a recouvert ses facultés naturelles, en conséquence, tenter de le placer sur le thro

ne. Peut-être suis-je un trop profond Politique, de voir si loin dans l'avenir, & quand je loue le Conseil d'Espagne, de laisser le Prince à Naples, dans la crainte de ces dangers, peut-être n'a-t-il eu d'autre dessein dans cette conduite, que d'éviter la dépense, l'embarras & les inconvénients, que causeroit ce changement de demeure & un aussi long voyage que celui de Naples à Madrid. Je dois vous dire, au reste, que le Prince jouit de tous les plaisirs de la vie animale : Il mange & boit très bien, il n'est sujet à aucune passion violente, & s'amuse beaucoup de tous les jeux & de tous les plaisirs de l'enfance dans l'âge même le plus tendre. La perte de la raison est sans doute l'une des plus grandes que puisse faire un homme; peut-être, cependant, que ce Prince qui par la perte de sa raison, a perdu aussi ses titres, la gloire & un trône qui l'attendoit ( par le droit de sa naissance, il devroit être Prince des Asturies ) peut-être dis-je, que ce Prince, tourmenté par l'ambition, en proie aux chagrins inséparables d'un haut rang, jouissant de tous les avantages qu'il a perdu, seroit plus misérable en effet, qu'il ne l'est aujourd'hui.

*Du Roi de Naples Règnant.*

On a dit, que la politique commune aux Gouverneurs d'un Roi Enfant, étoit de le conserver dans l'ignorance, afin de se rendre nécessaires & de maintenir leur pouvoir, lors même que le Prince est parvenu dans un âge, où il pourroit se passer d'eux s'il étoit instruit. Il paroît que la Régence Napolitaine a adopté cette méthode utile, & vous l'avouerez sans doute avec moi, lorsque vous saurez, que les Tuteurs d'un Roi qui a 15 ans, dont le mariage est conclu & doit être bientôt célébré, permettent à ce jeune Prince, de jouer encore avec des marionettes & ne se font pas de peine de montrer aux Etrangers & à tout le monde, quel est l'amusement principal de leur Roi: Dans une chambre du Palais, vous trouvez Pollichinelle avec les autres Acteurs de sa Troupe, pendus à des chevilles & sur un petit Théâtre, pratiqué exprès, qui jouent non pour le Monarque, mais par lui.

Pendant la semaine sainte, il y a à Rome & à Naples, diverses cérémonies de Religion. Comme le Roi ne peut pas y assister à cause de son âge, il s'amuse dans sa chambre pendant quelques jours avec ses marionettes.

*Du jeune Chevalier. Mars 23 1766.*

Le Pape & son Consiſtoire, après la mort du Prétendant, ont pris la résolution de ne plus se mêler de ses affaires & non seulement ils n'ont pas reconnu le titre du Prétendant actuel, mais même ils ont défendu aux Princes & aux Cardinaux de lui faire visite; de sorte qu'il ne voit que deux ou trois amis & mène une vie fort retirée & fort triste. Je l'ai vu ce matin, dans l'Eglise de St. Pierre, où il venoit pour faire sa dévotion, accompagné de trois Gentil-hommes & suivi de sept Laquais. Comme nous étions seuls dans l'Eglise dans ce moment, j'ai eu occasion d'examiner très exactement sa personne & ses démarches. Dès qu'il fut entré dans le Temple, il se mit à genoux, & ses gestes parurent annoncer beaucoup de dévotion ou si vous voulez de bigotterie, après avoir prié devant un autel, il se leva & alla prier encore devant un autre, mais avec une dévotion plus grande, que je n'avois vu chez personne, ne détournant jamais les yeux de l'Autel ou du livre qu'il tenoit dans ses mains. Ce spectacle m'avoit vivement ému, cependant la raison plus forte que la pitié, me fit sentir une espè-

ce de joie intérieure, en réfléchissant sur le bonheur que nous avons de n'être pas sous la domination d'un homme si fort attaché aux pratiques d'une Religion, ennemie de la nôtre. Ses revenus ne sont rien moins que considérables, à ce que l'on dit, puisqu'ils ne consistent qu'en quatre mille L. st. par an. Il est d'une très belle figure, mais son visage d'une couleur fort haute & un peu bourgeonné, pourroit le faire soupçonner de se livrer aux excès du vin; c'est un défaut en effet dont on l'accuse, mais peut-être sans fondement. On dit, que le Cardinal son frère, est plus affligé que le Chevalier lui-même, de la conduite de la Cour de Rome.

Je me suis entretenu quelquefois ici, avec un Ecclésiastique homme de mérite, qui fait tout ce qui se passe dans le Palais du Pape & du Prétendant & lui ayant demandé quel nom on lui donnoit actuellement, il me dit, qu'il étoit assez difficile de me répondre, parce qu'on observoit si exactement la défense de lui donner le nom de Roi, qu'il n'en étoit presque jamais parlé; mais que si par hazard, on étoit obligé de le nommer, c'étoit sous le titre absurde de Prince de Galles.

*Du Grand Duc de Toscane*

Je trouve & cela sous de bonnes autorités que le Grand Duc est un jeune Prince du plus excellent naturel, & qui porte au plus haut degré l'amour de la bienfaisance ; mais l'excès de cette vertu, peut en quelque sorte, devenir un vice : Sa charité, augmente si fort, le nombre prodigieux des Mendians que leur multitude se rassemblant autour de son carrosse & de ses chevaux, lorsqu'il marche dans les rues, l'arrête & lui ferme souvent le passage. Par cet espèce d'encouragement donné à la fainéantise, l'industrie du pauvre est corrompue, aussi crois-je réellement, qu'il y a plus de mandians à Florence, au moment où j'écris ceci, qu'à Rome même, d'où on ne fait sortir aucun vagabond, comme c'est l'usage dans toutes les autres Villes d'Italie, après le troisième jour. Je pense que le Grand Duc découvrira bientôt cet abus, & qu'il renoncera à une vertu qui toute louable qu'elle est, doit être le partage d'un Religieux ou d'un Moine, plutôt que d'un Prince & d'un Politique ; s'il ne le fait pas, le mal ira bien vite en augmentant, car la paresse est un mal contagieux, & peu d'hommes travail-

leroient, s'ils trouvoient à vivre fans travailler. Le jeune Grand Duc aime beaucoup à s'instruire, il étudie actuellement avec la plus grande avidité, la Phisique Expérimentale & l'on m'a dit encore, qu'il avoit la plus forte inclination pour la Chymie : Comme il a à peine 19 ans, il peut fans doute devenir un homme très instruit, si les raports qu'on m'a fait sont vrais & qu'il ait le bonheur de tomber en de bonnes mains.

Suivant le Dénombrement fait, lorsque le Grand Duc Règnant, prit possession du Grand Duché de Toscane; il s'est trouvé le nombre suivant d'habitans dans cet Etat :

Hommes mariés. . . . .	142699
Femmes. ——— . . . . .	143550
Hommes non mariés. . . . .	180348
Femmes. ——— . . . . .	190874
Garçons. . . . .	128199
Filles. . . . .	119986
Hommes d'Eglise. . . . .	3579
Prêtres. . . . .	8355
Moines. . . . .	5549
Hermites. . . . .	144
Réligieuses. . . . .	9349
Protestans. . . . .	230
Femmes. ——— . . . . .	55

Juifs. . . . .	4464
Juives. . . . .	4513
	<hr/>
Total	941883

*Du Duc de Parme.*

En me promenant dans les Jardins du Palais à Parme, j'eus le bonheur d'y voir le jeune Duc: Je n'ai guère vu de ma vie, un jeune homme de meilleure mine, il a d'ailleurs la plus grande réputation. Son Grand Père, le Roi de France, a mis, auprès du jeune Prince des personnes de la plus grande capacité pour le former & l'instruire, & comme il avoit de très grands talens, ils n'ont eu qu'à les cultiver & y ont, dit-on, très bien réussi: Au reste, il a eu de grands avantages, & l'exemple de DON PHILIPPE son Père qui étoit certainement un Prince très vertueux, ne doit pas être compté parmi l'un des moins considérables. Il a quelque difficulté dans la prononciation, mais cette disgrâce qui est d'ailleurs fort légère, est bien réparée par son air & ses manières aussi nobles qu'elles sont aimables. Il a actuellement près de quinze ans.

Ici, comme dans plusieurs endroits d'Italie, la grandeur du Palais n'est pas pro-

portionnée à celle de la Cour & la dépense qu'exigeroit l'exécution du plan l'est beaucoup moins encore avec l'argent du thrésor, de sorte qu'il reste à moitié fini & restera long tems de même, suivant les apparences. Les Jardins sont aussi dans un mauvais état. Un Gentil-homme qui fait une grande figure dans le monde, a dit à un de mes amis, qu'ayant l'honneur de diner il y a quelques années avec DON PHILIPPE, dans le cours de la conversation, il dit la manière dont il voudroit que les Jardins du Palais fussent ordonnés, s'ils lui appartenoient: Ah! dit le Duc, si j'étois à votre place, je ferois la même chose, mais, ajouta-t-il, je n'ai pas un schelling pour cet ouvrage; mon frère le Roi d'Espagne, a dépouillé mon Palais, & mes galeries, & vous pouvez m'en croire, mes poches sont tout aussi bien vuides que mes galeries.

Une partie de ce Discours est d'une vérité notoire, car on a envoyé à Naples & en Espagne, plusieurs Tableaux, & des statues d'un grand prix & d'un mérite plus grand encore.

*Du Roi de Sardaigne.*

S. M. est peut-être l'homme du monde

le plus réglé, chaque jour a ses heures marquées, qui ne varient jamais, & de ce coté là, sa vie paroît être tout à fait mécanique: Il donne audience depuis les six heures du matin jusqu'à onze, il va à la Messe vingt minutes avant midi, dine à midi & demi, il soupe exactement à dix heures, & l'on dit, qu'il quitte quelquefois l'Opéra quelques minutes avant qu'il soit fini, lors qu'il est poussé un peu plus loin que les dix heures. Sa vertu est si rigide, que la galanterie des Sigisbés, lui déplait beaucoup, il est même si scandalisé de cette coutume, qu'il fait tous ses efforts pour l'abolir.

Ce Monarque si respectable par son âge, surtout par ses vertus, employe tout le tems qu'il ne donne point aux affaires, à la dévotion & le reste de la famille Royale, imite cet exemple. L'Eglise est donc dans tout son lustre à Turin, & c'est dans la Chapelle du Roi, qu'il faut chercher la plus grande magnificence de la Cour. Il a une Orchestre choisie, à la tête de laquelle sont PUGNANI & les deux BISOUICIS.



## E X T R A I T

*D'une Lettre du Lord BOLLINGBROKE, au Docteur SWIFT, datée du 12. Septembre 1724.*

**C**HACUN connoit le célèbre Lord BOLLINGBROKE, mais assez généralement on le connoit mal. Un homme de ce mérite & qui avoit joué un si grand rôle dans les affaires Politiques de l'Europe, devoit nécessairement avoir des ennemis & nécessairement encore, ces ennemis ont voulu le perdre & ont dû le calomnier; c'est l'histoire de tous les grands hommes, c'est celle du Vicomte de BOLLINGBROKE: On a formé contre lui un très grand nombre d'accusations, celle d'irrégion & d'incrédulité, n'a pas été oubliée, comme on doit bien penser, & de toutes ces accusations, comme c'est celle qui a été la plus répétée & celle qui a pris le plus de crédit, nous croyons faire plaisir à nos Lecteurs, en leur donnant l'extrait d'une Lettre de ce Lord au Docteur SWIFT, dans laquelle on verra, sa manière de penser

sur les Détracteurs du Christianisme; Lettre qui n'annonce pas un Ennemi de la Religion & dans la quelle il n'a pas cherché sans doute, à cacher ses vrais sentimens, puisqu'il écrivoit à un Ami.

Vous avez bien raison de croire, que je serois bien fâché de vous avoir entretenu de moi même.

Le terme d'esprit - fort ( en Anglois *free-thinker* ) est ordinairement appliqué, comme je l'ai souvent observé, à des hommes que je regarde, comme de vraies pestes publiques, parce que tous leurs efforts tendent à rompre les liens de la société, & à ôter l'homme à un frein qui lui est nécessaire, puisqu'il ne peut être retenu par aucun autre. Mais avançons.

La Religion Révélée, est un Batiment superbe & pompeux, élevé près de celui de la Religion Naturelle dont la structure est simple & sans ornement. On a dit, que c'étoient les Gens de vôtre état, mon cher Doyen, qui étoient les Architectes & les Concierges du premier, ou que tout au moins, ils réparoient le batiment & en faisoient voir les chambres, & qu'en cherchant à l'étayer, ils sapoient constamment les fondemens du second. Entre nous, mon cher, cette accusation n'est

n'est pas tout à fait sans fondement, mais on doit avouer cependant, que vôtre intention n'est pas de demolir, au lieu que *l'esprit fort*, cherche continuellement à faire écrouler vôtre Edifice, pour faire tomber l'autre encore, & les écraser tous deux, sous les mêmes ruines. Et c'est ce qui tait, non seulement, que je désavoue ce caractère, mais même que je le déteste. Si, au contraire, vous entendez par *esprit-fort*, un homme qui prétend faire un usage libre de sa raison, qui recherche la vérité sans passion comme sans préjugés, & qui s'y attache inviolablement, vous me peignez alors un homme honnête & sage, & tel en effet que je voudrois être. La faculté de distinguer le bien & le mal; le vrai & le faux, a été donnée également à tous les hommes par nôtre Bienfaisant Créateur, plusieurs hommes la négligent, mais elle n'en est pas moins, le vrai guide que doit suivre l'esprit dans toutes ses opérations; & il seroit aussi absurde & extravagant, de ne pas vouloir en faire usage & de n'oser penser que d'après les autres, qu'il le seroit, si on vouloit obliger un homme qui auroit de fort bons yeux, à ne jamais voir qu'à travers des lunettes. Je suis bien sûr, mon cher Doyen

que votre caractère, ne vous fera point désapprouver la conduite des esprits-forts de ce genre, puisque la Divinité de la Religion Révélée, est aussi évidente que peut l'être toute matière de foi, dont cette Religion dépend si fort, & qu'elle est d'ailleurs si conforme à toutes nos idées de la Justice & de l'ordre: De pareils Esprits-forts sont en effet Chrétiens au premier titre ( si l'on peut s'exprimer ainsi ) ils le sont au titre qu'a établi ST. PAUL lui même, car je crois que c'est ST. PAUL qui nous dit: *Omnia probate; quod bonum est, tenete.* Vous avez encore, je ne dis pas une meilleure, mais une autre sûreté par rapport à ces Esprits-forts, & la voici; les hommes dont je parle, pensent pour eux, mais ils pensent aussi aux autres. Si, par un très grand malheur sans doute, ils ne pouvoient être convaincus par vos raisonnemens, ils croiroient alors qu'il est de leur devoir de ne point troubler la paix du monde, en se déclarant contre vous. Rien n'est plus cher, rien n'est plus sacré pour de tels hommes que la paix & le bonheur du genre-humain; c'est pourquoi, ceux d'entr'eux qui demeureront dans l'incrédulité, ne s'élèveront jamais

contre vous, mais c'est pourquoi encore, ceux dont la raison éclairée par la Grace, en aura fait de vrais croyans, ressentiront une peine réelle & l'exprimeront, comme je l'ai fait, en voyant la Religion dont le véritable esprit est méconnu & dont les vraies intentions sont si souvent changées en d'autres qui leur sont contraires. En effet, un bon Chrétien, pourra-t-il soutenir & voir de sang-froid, les Ministres de J. C si humble & si doux, exerçants sur leurs frères, une tyrannie insolente & cruelle? Les Messagers de paix & de bonnes nouvelles, mettant en combustion tout le Genre-humain? La Religion, cette Religion sainte qui ne respire que la charité & la bienfaisance universelle, faisant verser plus de sang, pour des disputes & des systèmes vains, que n'en ont jamais fait verser, l'ambition & la fureur des conquêtes? Peut-on sans indignation voir un pareil spectacle? Non sans doute, & quand je tourne les yeux sur ces scènes tragiques & que je considère les choses en elles mêmes, ne dois-je pas observer facilement, que la Métaphisique a été substituée à la saine Théologie & les Cérémonies, à la pratique des vertus morales.

Je ne doute point que vous ne soyez actuellement convaincu de mon orthodoxie, & que vous ne me mettez pas au rang de Spinoza, dont je méprise & j'abhorre le systême, étant en droit de le faire, parce que je suis en état de faire voir pourquoi je le méprise & l'abhorre.



---

## OBSERVATIONS

*Sur les inconvéniens d'emmailoter les enfans,  
par M. SCHULZ, de l'Académie Royale  
de Suède.*

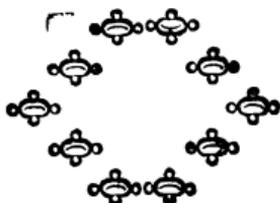
**L**E préjugé le plus spécieux en faveur du maillot est pris de la délicatesse du corps des nouveaux nés. On a beau représenter que les Sauvages & les Islandois ont des avantages considérables, à l'égard du corps, au dessus des autres Nations; qu'ils n'emmailotent jamais leurs enfans, & que leur force corporelle est due, au moins en partie, à cette liberté où ils laissent les membres & les organes de leurs enfans, pour pouvoir prendre le développement naturel. On répond que cela est très bon parmi eux, mais que cela ne pourroit pas se faire parmi nous. Nos pères & nos mères sont, dit-on, d'un tissu déjà assez foible pour avoir besoin eux-mêmes d'être emmailotés; voudra-t-on que les enfans qui en sont engendrés, & qui, à proprement parler, ne sont qu'u-

ne mucosité, puissent se passer d'un appui artificiel qui supplée au défaut de la force naturelle? Il faut donc un exemple concluant pour pouvoir tirer la conséquence contre l'abus où l'on est d'emmailoter les enfans.

M. SCHULZ, dans son discours de réception dans l'Académie Royale de Suède, traite des soins qu'il faut avoir pour les enfans en général, & en particulier des précautions convenables pour prévenir leurs maladies. Après avoir exposé quelques autres bus, il parle du maillot: Un de ses plus grands inconvéniens, dit il, c'est qu'il empêche les membres de se fortifier; j connois un enfant, continue t-il, que l'on n'avoit emmailloté que pendant 10 semaines. & à qui on avoit laissé libre l'usage des bras. Au bout d'un an les bras de cet enfant étoient assez forts pour lever aisément avec une main un poids de dix livres. Outre cela la gêne où se trouvent les innocentes victimes de ce préjugé les fait crier avec efforts; de-là viennent les ruptures si fréquentes parmi eux, & même les morts subites qui enlèvent la moitié des enfans qui meurent à cet âge.

Après cette observation, il nous semble impossible de soutenir la nécessité du

maillot. Il ne peut y avoir que l'entêtement qui puisse entretenir un usage si nuisible & si opposé au vœu de la nature. On ne sçauroit regarder comme un problème, si l'autorité ne devrait pas s'en mêler, pour défendre, sous des peines très grièves, l'usage des maillots, comme il en a été pratiqué contre l'inoculation; car, pour conserver la santé publique, il faut le concours des Magistrats & des Médecins.





## L'HISTOIRE DU CHAPEAU.

*Par Mr. GELLERT, de Leipzig.*

LE premier, qui d'une main sçavante  
 inventa le chapeau, ce bel ornement  
 de l'homme, le porta sans être retapé,  
 & quoique les ailes fussent rabattues,  
 il le portoit de manière, que ce cha-  
 peau lui donnoit de la considération.

Il mourut, & laissa le chapeau rond  
 à son plus proche héritier.

Celui-ci ne le trouvant pas trop com-  
 mode à manier, se mit à réfléchir, &  
 prit enfin le parti de relever deux bords.  
 Il paroit ensuite devant le Peuple, qui  
 s'arrête, saisi d'admiration, & qui s'é-  
 crie, ah! c'est à présent que le cha-  
 peau fait bien.

Il mourut, & laissa le chapeau re-  
 tapé à son héritier. L'Héritier le prit  
 en grondant; Il y manque quelque cho-  
 se, dit-il, & après l'avoir bien tourné  
 dans ses mains, il ajouta la troisième  
 corne au chapeau. Ah! s'écria le Pe-  
 ple, c'est lui qui a du génie. Admi-

rez l'invention d'un mortel, c'est lui  
qui rehausse la gloire de sa patrie.

Il mourut, & laissa le chapeau à trois  
cornes, à son héritier.

Le chapeau n'étoit plus propre; com-  
ment pouvoit-il être autrement? Il pas-  
soit déjà par la quatrième main. L'hé-  
ritier le teignit donc en noir, afin d'in-  
venter aussi quelque chose. Heureuse  
idée, s'écria la Ville! personne n'a en-  
core eu des vues si étendues que lui;  
un chapeau blanc étoit ridicule. Ah!  
il n'y a rien tel qu'un chapeau noir.

Il mourut, & laissa le chapeau noir  
à son héritier.

L'héritier l'ayant porté chez lui, s'ap-  
perçut qu'il avoit perdu tout son lus-  
tre. A force de réflexion il trouve le  
secret de le remettre sur la forme, de  
le retourner; & après l'avoir netoyé avec  
des broffes trempées dans l'eau chaude,  
il l'entoure d'un cordonnet; alors il  
se fait voir en public. Que voyons-  
nous, disoit on, est ce un enchante-  
ment? Mais ce chapeau est tout neuf!  
vive nôtre siècle pour les découvertes!  
heureux nôtre pays qui a produit un  
génie dont les lumières font disparoitre  
les ténèbres de l'ignorance. Un mor-  
tel ne scauroit aller plus loin.

„ Il mourut, & laissa le chapeau re-  
„ passé à son héritier.

„ L'invention fait la célébrité des Ar-  
„ tistes, & c'est par elle que leur nom passe  
„ à la postérité. L'héritier arrache le cor-  
„ don, entoure le chapeau d'un galon d'or,  
„ le décore d'un bouton, & l'enfonce de  
„ travers sur sa tête. Oh! c'est à présent,  
„ s'écria le Peuple extasié de joie & d'ad-  
„ miration, que nous avons atteint le  
„ plus haut degré de perfection; ce n'est  
„ qu'à celui-ci à qui la nature a donné  
„ en partage l'esprit & le jugement. Qu'é-  
„ toient les autres en comparaison de lui?  
„ Il mourut, & laissa le chapeau bordé à  
„ son héritier.

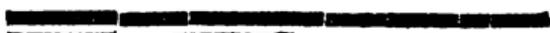
„ M. GELLERT réserve pour un autre  
„ chapitre les changemens qui survinrent  
„ à nôtre chapeau; car les héritiers ne le  
„ laissèrent jamais comme ils l'avoient re-  
„ çu. On lui donnoit toujourn un` de-  
„ hors neuf; mais le chapeau restoit vieux.  
„ Enfin, pour dire la chose en peu de  
„ mots, le chapeau est à peu près l'histoire  
„ de la philosophie.



## ANNONCES DE LIVRES

E T

## A V I S D I V E R S .



**L**A certitude des preuves du Christianisme , ou réfutation de l'examen critique des Apologistes de la Religion Chrétienne , par M. BERGIER in 12 ; à Paris , chez HUMBLOT 1767. LE succès qu'à eu le *Déisme réfuté par lui même* , dont on a fait trois Editions dans deux ans , & que l'on traduit actuellement en Angleterre , doit prévenir le public en faveur de ce nouvel ouvrage , il peut être regardé comme une suite naturelle du précédent , & l'on y traite les questions les plus essentielles à la Religion. L'Auteur y déploye , contre le livre de M. FRERET , la même force de raisonnement , qu'il a fait paroître contre les écrits du célèbre ROUSSEAU.

Pour attaquer efficacement le Christia-

nisme , il ne ne s'agit pas de moins que de détruire les faits surnaturels qui en font la preuve ; M. FRERET semble s'être borné dans son *examen critique* à les rendre douteux. Il a successivement examiné l'histoire qui rapporte ces miracles , le degré de publicité qu'ils ont eu , le caractère des témoins qui les publient , la nature de certains faits qui ont paru miraculeux , la manière dont la créance en a été établie , les effets qu'on leur attribue , les Dogmes qui en font une conséquence , la voie par laquelle on peut en acquérir la certitude : C'est ce qui fait le sujet des douze premiers Chapitres de son livre , le treizième n'est que l'examen d'un raisonnement particulier sur la Religion. M. BERGIER suit la même marche , répond à toutes les objections , & souvent les tourne en preuve contre son adversaire.

L'Auteur de *l'examen critique* avoit opposé d'abord à l'histoire de l'Évangile le témoignage des premiers hérétiques , le silence des pères les plus anciens , la multitude des ouvrages supposés dans les premiers siècles de l'Eglise. On lui montre au contraire que les anciens hérétiques ont rendu à la vérité de l'Évangile un témoignage d'autant plus frappant , qu'il étoit contraire à l'intérêt de leur système &

Que le silence prétendu des Pères Apolloniques est fauffement allégué : Que le grand nombre d'écrits plus ou moins exacts qui ont paru fur l'histoire Evangelique , loin d'y donner atteinte , fert à la confirmer. Ces trois points difcutés avec érudition , deviennent une preuve victorieufe en faveur de l'Evangile.

M. F R E R E T avoit foutenu qu'il n'y a jamais eu chez les Juifs ni chez les Payens aucune information fur les miracles de J. C. que le plus grand nombre de ceux qui ont pu en être les tèmoin s n'y a point ajouté foi. On lui prouve que ces miracles ont été publiés hautement dans le tems & fur les lieux où ils ont été opérés ; qu'ils ont été foutenus en face des Magiftrats , fans que l'on ait ofé entreprendre de démentir les Apôtres ; que l'incrédulité des Juifs & des Payens , aveuglés par le préjugé , retenus par l'intérêt , subjugués par la crainte , ne peut affoiblir une déposition auffi authentique.

Sur le caractère des tèmoin s , M. F R E R E T avoit prétendu que l'aveu des Juifs & des Payens ne prouve point la réalité des miracles de J. C. , que cet aveu est fait fans examen ; que le témoignage de fes Difciples est encore plus foible , puis qu'ils n'ont perfuadé que le Peuple & les igno-

rans. On lui démontre que l'aven des Auteurs Juifs & Payens est du plus grand poids, que l'évidence seule des faits a pu le leur arracher, qu'il est faux que le Christianisme n'ait été d'abord embrassé que par le Peuple.

Entre les divers miracles de J. C. & des Apôtres, la guérison des possédés est le seul dont M. FRERET avoit révoqué en doute le surnaturel; par là il semble qu'il ait reconnu les autres pour de vrais prodiges. On lui fait voir que celui qu'il a voulu excepter ne l'est pas moins.

Les Apologistes du Christianisme soutiennent que cette Religion s'est établie par la persuasion, par l'évidence des faits par le courage intrépide de ses premiers prédicateurs, que l'Eglise a été fondée au milieu des buchers & du carnage de ses enfans; que les Empereurs en lui accordant enfin la protection des Loix n'ont fait que rendre hommage à la main qui les avoit subjugués. Ces faits essentiels sont établis de nouveau par les monumens les plus authentiques, & mis à l'abri des reproches de M. FRERET qui avoit voulu prouver que le Christianisme doit son principal accroissement à la violence des Empereurs Chrétiens.

La sainteté des premiers fidèles, leur

courage héroïque dans les tourmens est une autre preuve sur laquelle tous les Apologistes Chrétiens ont insisté, & que M. FRERET avoit taché d'affoiblir. Le parallèle qu'il avoit voulu faire entre les martyrs des fausses Religions & ceux du Christianisme a donné lieu d'en montrer la différence essentielle & de rétablir cette preuve dans toute sa force.

Selon l'Auteur de *l'examen critique*, on attribue vainement au Christianisme la gloire d'avoir éclairé & sanctifié le monde; il a voulu persuader que les hommes ne sont ni mieux instruits ni plus sages qu'ils l'étoient avant l'Évangile. On lui oppose les doutes, les erreurs, les contradictions des anciens Philosophes, l'inutilité de leurs leçons, les désordres dont ils ont donné l'exemple, l'histoire des crimes qu'avoit enfantés l'idolatrie ancienne, & que l'on retrouve chez les infidèles d'aujourd'hui: Et par ce parallèle on vange la Religion des reproches de M. FRERET.

En vain il avoit accumulé des objections contre les Dogmes, la morale, les prodiges, les événemens rapportés dans les livres saints; on y répond avec toute la brièveté possible, mais suffisamment pour tranquiliser un esprit raisonnable.

Après avoir tenté de détruire toutes les

preuves du Christianisme, M. FRERET avoit soutenu que quand même elles seroient plus solides, elles ne sont pas à portée du Peuple & des ignorans. On lui fait voir, par une courte analyse des principes de la foi, que dans le sein de l'Eglise un simple fidèle a sur les fondemens de sa croyance la même certitude que sur les objets les plus essentiels à la société. Comme il avoit fait usage de quelques objections des Théologiens Protestans, M. BERGIER lui oppose les réponses des Controversistes Catholiques & en soutient la solidité.

Il s'attache dans le dernier chapitre de sa réfutation à dévoiler les véritables sentimens de nos Philosophes modernes; il leur a montré qu'en attaquant la Religion révélée, ils se couvrent en vain d'un masque de zèle pour la Religion naturelle, que loin d'avoir jamais employé leur philosophie à sa défense, il n'y a pas un seul Dogme enseigné par la raison qu'ils n'ayent cherché à détruire, qu'ils ont professé successivement le scepticisme, le matérialisme, la fatalité absolue, l'inutilité de toute Religion, l'athéisme, que M. FRERET lui même en est accusé. Ce reproche, qui doit paroître acablant pour les ennemis  
du

du Christianisme , n'est que trop bien justifié par les divers ouvrages qu'ils ont enfantés, par les éloges qu'ils se prodiguent les uns aux autres, par les traits lancés de toutes parts contre les défenseurs de la Religion.

On imprime actuellement un autre ouvrage de M. BERGIER sur la Mythologie : *L'origine des Dieux du Paganisme, & le sens des fables découvert par une Explication suivie des Poésies d'Hésiode.*

**S**UR l'utilité des établissemens des Ecoles Gratuites de Dessin en faveur des Métiers; Discours qui a remporté le prix soumis par un Anonyme au jugement de l'Académie Française; par M. DESCAMPS, Peintre du Roi, de l'Académie Royale de Peinture, de celle des Sciences & Belles-Lettres de Rouen, &c. A Paris, chez REGNARD, Imprimeur de l'Académie Française, Grande-Salle du Palais, & rue Basse des Ursins. Ce Discours plaira certainement aux Lecteurs qui font plus de cas des choses que des mots. On y voit un Auteur parfaitement au fait de la matière qu'il traite, & qui la discute avec beaucoup de lumière & de gout. Le stile est pur, naturel, sans prétention, en un mot convenable au sujet.

L'Auteur a sçu éviter les déclamations & les lieux communs, écueil ordinaire de ceux qui concourent (aux prix Académiques, & même quelquefois de ceux qui les remportent. Ce Discours ne peut manquer d'ajouter à la réputation que M. DESCAMPS s'est déjà faite par son excellente *Histoire des Peintres Flamands, Allemands & Hollandois*, en 4 Volumes in-8vo; ouvrage dont les connoisseurs font beaucoup de cas, & qui se trouve chez DURAND le Neveu, rue St. Jacques.

**M**EMOIRES Géographiques, Physiques & Historiques sur l'Asie, l'Afrique & l'Amérique, tirés des Lettres édifiantes, & des Voyages des Missionnaires Jésuites, par l'Auteur des Mélanges intéressans & curieux, 4 Vol. in-12. A Paris, chez DURAND Neveu, rue St. Jacques, à la Sagesse 1767, 10 Liv. reliés. On en trouve quelques exemplaires chez LACOMBE Libraire, quai de Conti. Cet ouvrage est l'extrait des Lettres édifiantes publiées par les Jésuites, Recueil trop répandu pour qu'il soit besoin d'en faire connoître le plan & l'exécution. Tout Lecteur sensé doit accorder son estime aux observations physiques & morales que contient cette collection épif-

tolaire; mais pour les recueillir il est obligé de lire un grand nombre de Volumes; c'est pour lui en épargner le tems & la peine que l'Auteur publie cette Analyse, qui, pour être bien faite, demandoit du goût, des connoissances & de la critique. M. R. D. S. possède toutes ces qualités; il en a donné des preuves dans ses dix Volumes de Mélanges intéressans & curieux, que le public a beaucoup accueillis, & dont l'ouvrage que nous annonçons est en quelque sorte le supplément. Si ces quatre Volumes sont reçus aussi favorablement, l'Auteur en publiera, au commencement de 1768, deux autres, qui contiendront l'Analyse des Missions au Levant.

**D** ICTIONNAIRE *d'Anecdotes, de Traits caractéristiques & singuliers; historiettes, bons mots, naïvetés, saillies, réparties ingénieuses, &c. &c. Nouvelle édition augmentée.* A Paris, chez LACOMBE Libraire, quai de Conti 1767. La rapidité avec laquelle la première édition de cet agréable & ingénieux Dictionnaire a été épuisée, prouve assez qu'il a été goûté du public. Les gens de goût l'ont aisément distingué d'avec une foule de compilations

## 540 JOURNAL HELVETIQUE

informes, qui roulant à peu près sur les mêmes objets, en diffèrent néanmoins essentiellement pour le fonds & pour l'exécution. La manière piquante dont les matières sont traitées dans ce Dictionnaire, donne l'agrément de la nouveauté aux traits même déjà connus, & l'heureux choix que l'Auteur a sçu faire, en forme un Livre instructif, où l'on trouve à chaque article des preuves ou des exemples de vérités morales.

Les augmentations faites à cet ouvrage l'ont porté à deux parties de près de 400 pages chacune, qui se vendent 4 liv. 10 s. reliées en un seul Volume, & 3 liv. 15 sols brochés séparément.





## NOUVELLES ACADEMIQUES.

*Rentrée de l'Académie Royale des Sciences.*

**L'**ASSEMBLÉ'E publique pour la rentrée de cette Académie s'est tenue Mécredi dernier. M. de FOUCHI, Secrétaire perpétuel, a annoncé que parmi les pièces envoyées pour concourir au prix proposé *sur la meilleure méthode de trouver l'heure en mer*, l'Académie a distingué une dissertation à laquelle l'Auteur avoit joint une horloge marine, qui paroît propre à remplir les vues, mais comme il est à propos qu'elle soit essayée sur mer, avant de prononcer, l'Académie a remis ce prix qui sera double, c'est à dire de quatre mille Livres. Les personnes qui veulent concourir au prix pourront envoyer des pièces jusqu'au tems indiqué par le programme.

M. DE FOUCHI a lu ensuite la notice des arts publiés par l'Académie, pendant le cours de l'année, & qui sont au nombre de six; savoir, l'art de friser les étoffes, & l'art de faire les tapis de Turquie,

par M. DUHAMEL; ceux de la fabrication des cuirs de Hongrie & du maroquin, par M. DE LA LANDE; l'art du chausfournier, par M. FOURCROI, Ingénieur à Calais, & la première partie de celui de la Facture de l'Orgue, par DOM-BEDOS, Religieux Bénédictin de la Congrégation de St. Maur.

M. DE CHABERT a rendu compte de la suite des observations qu'il a faites sur les côtes de la Méditerranée en Italie & en Afrique, pour déterminer par les méthodes astronomiques la position des lieux les plus importans à connoître dans ces parages. Cette lecture a été suivie de celle du Discours préliminaire que M. l'Abbé CHAPPE se propose de mettre à la tête de la relation de son voyage en Sibérie, qui est actuellement sous presse.

M. CADET lut ensuite de nouvelles expériences Chimiques sur la bile de l'homme & des animaux: Il en conclut que la bile est un véritable savon composé d'une graisse animale, & de la base alkaline du sel marin, & du sel marin lui même, d'un sel essentiel de la nature du sucre de lait, & d'une terre calcaire qui participe un peu du fer.

*Assemblée publique de l'Académie Royale  
des Inscriptions & Belles Lettres.*

**L**E Mardi 28 Avril l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, a tenu son Assemblée publique. Le prix réservé double sur ia question : *Par quelles causes & par quels degrés les Loix de LYCURGUE se sont alterées chez les Lacédémoniens jusqu'à ce qu'elles aient été anéanties*, a été donné à M. MATHON DE LA COUR. L'Académie a déclaré qu'un particulier inconnu lui avoit fait remettre une médaille d'or pour le discours jugé le meilleur après celui couronné; cette médaille a été donnée à M. l'Abbé DE GOURCI.

M. LE BEAU a prononcé deux éloges éloquens, l'un de M. HARDION, l'autre de M. TERCIER.

On a lu un Mémoire relatif à l'Histoire de France fait à Londres par M. DE BREQUIGNY.

Et un autre Mémoire sur *l'or coronnaire*, espèce d'impot chez les Romains, par M. BOUCHAUD.

La Séance a été terminée par la lecture d'un Mémoire de M. GAUTIER de Sibert

sur la question, s'il y a eu un ordre de citoyen qu'on puisse appeller le *Tiers Etat* sous les deux premières races de nos Rois.

*Prix Littéraire fondé dans l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres en l'année 1754.*

**L'**ACADEMIE Royale des Inscriptions & Belles Lettres a souvent annoncé que l'objet de la fondation de feu M. le Comte DE CAYLUS, est de procurer aux Artistes des éclaircissémens sur la coutume des Anciens; en conséquence elle propose pour le prix de la St. Martin 1768, d'examiner: *Quels furent les noms & les attributs divers de JUPITER chez les différens Peuples de la Grèce & de l'Italie; qu'elles peuvent être l'origine & les raisons de ces attributs?* L'Académie avertit qu'elle ne demande point le détail de tout ce que les Mythologues débitent au sujet de JUPITER; dans cette suite de Dissertations, elle ne considère les Dieux que par rapport aux monumens: Voici un exemple des recherches qu'elle exige. *Jupiter Labradeus*: 1<sup>o</sup>. Dans quel Auteur ou sur quel monument trouve-t-on ce nom imprimé? 2<sup>o</sup>. Chez quel Peuple étoit-il en usage? 3<sup>o</sup>. De quelle

manière JUPITER est- il figuré sous ce titre? Pour quelle raison étoit il ainsi nommé & représenté en Carie?

Le prix fera une médaille d'or, de la valeur de 500 L.

Toutes personnes, excepté celles qui composent l'Académie, seront admises à concourir pour le prix, & leurs ouvrages pourront être écrits en Latin ou en François, à leur choix.

Les pièces, & franchises de tout port, seront remises entre les mains du Secrétaire perpétuel de l'Académie, avant le premier de Juillet 1768.

**L**E Jeudi 30 Avril, l'Académie Royale de Chirurgie a tenu sa Séance publique à laquelle M. DE LA MARTINIERE, premier Chirurgien du Roi, a présidé. Le prix double sur le caractère des tumeurs connues sous le nom de loupes. & leur traitement méthodique suivant leurs différences, & relativement aux différentes parties qu'elles occupent, a été partagé entre M. CHOPART, élève des Hopitaux de Paris, & M. CHAMBON, Chirurgien à Brevane, près de Langres; ils ont eu chacun une médaille d'or de la valeur de

500 L. suivant la fondation de feu M. DE LA PEYRONIE.

Le prix d'émulation qui est une médaille d'or valant 200 L. a été accordé à M. GIRARDEAU, Chirurgien Major du Régiment de Piémont.

M. LOUIS, Secrétaire perpétuel, a dit en *impromptu* à cette occasion, que M. GIRARDEAU flatté des suffrages de l'Académie, mettroit un plus haut prix à la récompense qu'on lui ajuge quand il saura que M. le Comte DE GRAVE, Colonel de ce Régiment, a eu la complaisance de venir recevoir sa médaille. Un Officier non moins distingué par sa valeur que par sa naissance, qui commande un des plus anciens Corps militaires, est fait pour apprécier le mérite d'un habile Chirurgien. Le Champ de Mars, où les braves défenseurs de la patrie cueillent des lauriers, fournit aux Chirugiens l'occasion d'obtenir la Couronne civique, digne récompense de ceux qui par une savante administration des secours de l'art, conservent ces citoyens précieux à l'Etat.

Les cinq petites médailles ont été données à M. ALLOUEL fils, Académicien libre; à M. MEHRE DE LA TOUCHE, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, & Chirurgien en chef de l'Hôtel Dieu

à Meaux ; à M. FERRAND, Maître en Chirurgie à Narbonne ; à M. DUBUT, gagnant Maîtrise en Chirurgie à l'Hôtel Dieu de Paris ; & à M. DESAULT, Etudiant en Chirurgie aux Ecoles de Paris.

Après la distributton des Prix M. LOUIS a prononcé l'éloge de M. BERTRANDI, Affocié étranger, premier Chirurgien du Roi de Sardaigne.

M. LEVACHER a lu un Mémoire sur la méthode d'arrêter par compression l'hémorrhagie des artères profondes.

M. LASSUS fils, a lu une dissertation sur l'effet des ligatures par lesquelles les anciens serroient les membres dans plusieurs maladies ; & M. LOUIS a terminé la Séance par la lecture d'un Mémoire où à l'occasion du bec de lièvre, il établit le premier principe de l'art de réunir les plaies.

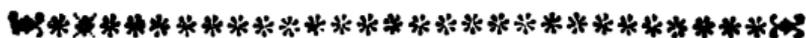
\* \* \*

\* \*

\*

VERS *d'un Fils à sa Mère.*

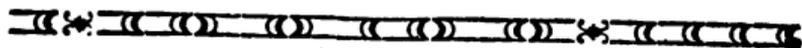
**V**OILA le jour de votre fête ;  
Que faut-il vous offrir ? Des fleurs ?  
Ce n'est pas un présent honnête ,  
Pour vous qui craignez les odeurs ;  
Mais comment faire , c'est la mode :  
Or pour la suivre exactement ,  
Cherchons en dont l'odeur commode  
Sache vous plaire innocemment.  
J'en connois deux , pas d'avantage ,  
Sans risque je puis les offrir ;  
Elles ont un grand avantage ,  
C'est de ne jamais se flétrir.  
Le lieu qui leur donna naissance ,  
Du tems maitrifant l'inconstance ,  
Les garantit de sa fureur :  
Vous les verrez croître sans cesse  
On les nomme , respect , tendresse ,  
Je les ai trouvé dans mon cœur.

VERS *sur* M. ROUSSEAU.

**S**i le cœur corrompu , nous fait passer pour sage,  
 Si pour se faire un nom , il faut être un sauvage ,  
 Si pour être Chrétien , il faut tout affliger  
 Si pour se rendre illustre , il faut tout saccager ;  
 Si d'un cœur sans vertu , la vertu peut éclore ,  
 Jean Jaques seul est grand , c'est a droit qu'on l'hono-  
 nore

Mais si la vertu seule est le chemin des Cieux  
 La Bonté de ROUSSEAU , n'est pas de ces saints  
 lieux.

G E N E V E.

QUATRAIN *sur le même.*

**S**i le stile éloquent tient lieu du vrai mérite;  
 Des Grands Hommes ROUSSEAU, peut se dire l'élite.  
 Mais si de la vertu nait cette qualité ,  
 Jean Jaques n'est plus rien envers l'humanité.



E P I G R A M E.

**D**AMIS convient dans son écrit  
 Qu'il n'est point né pour l'éloquence ;  
 Je ne sçais point ce qu'il en pense ,  
 Mais je pense ce qu'il en dit.

## E N I G M E.

**J** e suis enfant de l'Art & non de la Nature ;  
 Je m'étends sur les mers , sur la terre & les cieux.  
 Admirez de mon corps la bizarre structure !  
 J'ai deux jambes, sans pieds, une tête & deux yeux,  
 Si l'on veut que je marche, il faut que l'on me  
 mène ,

Car avec mes deux yeux , je suis aveugle né.  
 De mes jambes toujours ( en chemin détourné )  
 L'une reste en repos quand l'autre se promène. |  
 Dans les doctes travaux , on me fait opérer ;  
 Chez le simple artisan , je trouve aussi ma place ,  
 Et fort souvent je sers a borner un espace  
 Que tout l'esprit humain , ne sauroit mesurer.



## L O G O G R I P H E.

**J** e suis un Arbrisseau , je m'embellis de fleurs ;  
 Je crois aux champs , comme à la Ville  
 De moi faites deux parts , Lecteur.  
 La première , offre un animal utile  
 Qui nourrit le plus grand des Dieux  
 Et que depuis il plaça dans les Cieux ,  
 L'autre , cette part de mon Etre  
 Que l'Automne flétrit , que le Printems voit naître.



## A U T R E

**J**e suis un être imaginaire  
Du genre dénominatif.

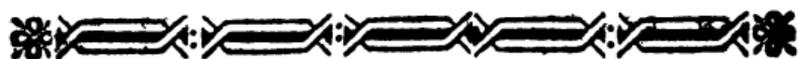
**R**enversé, c'est une autre affaire ;  
Je suis du genre possessif.

Le mot de l'Enigme du mois d'Avril, est *Pistole* ; celui du Logogryphe est *Epigramme*, dans lequel on trouve, *Marie*, *père*, *mère*, *Parme*, *épître*, *Egra*, *Riga*, *Aire* en Artois, *Aire* en Gascogne, *Gap*, *aire*, *pramme*, *marre*, *mer*, *air*, *gamme*, *Maire*, *Pair*, *Page*, *pie* oiseau, *Pie* Pape, *épi*, *grâce*, *âge*, *rage*, *prime*, *Ma*ge, *rape*, *rame*, *ami*, *répi*, *gare*, *Reine*, *Mari*, *âme*, *image*.

**ERRATA** à la page 436 du Journal précédent.

Avant ce vers : *Tu veux qu'on soit heureux.*

Mettez celui ci. *Et partout où le Ciel a placé des humains.*



T A B L E.

<b>S</b> UITE de l'Essai sur le Luxe, con- sidere du coté Politique. Page	443
Suite de la Description de Kamstchatka. 3 <sup>me</sup> Partie.	450
Suite du 2 Mémoire sur les Gouverne- mens &c.	467
Anecdote véritable.	488
Histoire de Mlle LE BLANC.	492
Extrait de quelques Lettres de M. SCHARPP, sur l'Italie	508
Extrait d'une Lettre du Lord BOLLING- BROKE au Docteur SWIFT.	519
Observations sur les inconvéniens d'em- mailloter les Enfans.	525
L'Histoire du Chapeau, par M. GEL- LERT.	528
Arnois de Livres & avis divers.	531
Nouvelles Académiques.	541
Vers d'un Fils à sa Mère.	548
Vers sur M. ROUSSEAU.	559
Enigme.	550
Logogriphe.	550
Autre.	551